



Werner Bätzing

Les changements d'ordre environnemental, économique, social et démographique intervenant actuellement dans les Alpes

Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement, avec le soutien du
Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité des réacteurs

Berlin 2002



Bundesministerium
für Umwelt, Naturschutz
und Reaktorsicherheit

Umwelt
Bundes
Amt 
für Mensch und Umwelt

Table des matières

1. Introduction	page 1
2. Les changements environnementaux, économiques, sociaux et démographiques dans l'espace alpin entre 1871 et 2000	page 2
3. Problèmes liés à cette mutation	page 16
4. Importance de la Convention alpine et d'un protocole „Population et culture“ pour la promotion d'un développement durable dans les Alpes	page 22
Annexe:	
Propositions de thématiques, de contenus, de dispositions et de mesures d'application sur le thème „Population et culture“ de la Convention alpine	page 29
Sources et bibliographie	page 39
Adresses Internet importantes	page 40

Remarque :

Le texte de cette brochure a été élaboré à partir d'une version plus longue intitulée „Le thème „Population et culture“ de la Convention alpine – une analyse de sa place actuelle dans le contexte des changements structurels d'ordre environnemental, économique et social“ („Das Alpenkonventionsthema „Bevölkerung und Kultur“ – eine Analyse seiner aktuellen Situation auf dem Hintergrund des alpenweiten Strukturwandels von Umwelt, Wirtschaft und Gesellschaft“), février 2002. Il est prévu de publier la version longue de cette étude dans la série des TEXTES de l'Office fédéral de l'environnement. Cette brochure peut être commandée en format pdf à l'Office fédéral de l'environnement.

S'adresser à: Umweltbundesamt (UBA), Bismarckplatz 1, 14193 Berlin

Traduction de l'allemand: Fabienne Juilland

Mise en page et maquette: SMART:Publishing GmbH, Yven Dickhörner

Photos: Werner Bätzing, Erlangen

Texte: Werner Bätzing, Institut für Geographie der Universität Erlangen-Nürnberg

www.geographie.uni-erlangen.de/wbaetzing

Mandant: Umweltbundesamt (UBA), Bismarckplatz 1, 14193 Berlin, www.umweltbundesamt.de

Editeur: Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit, Berlin, www.bmu.de

Image de couverture: lac de Lugano

1. Introduction

Bien que la mention d'un thème „Population et culture“ figure déjà en bonne place (comme la première des douze thématiques à traiter) dans la Convention alpine adoptée en 1991, un protocole sur ce thème n'a toujours pas vu le jour. Toutefois, le „Comité permanent“ de la Convention alpine a constitué en septembre 2001 un groupe de travail chargé de recueillir des matériaux et documents sur ce thème en vue de déterminer la pertinence d'un tel protocole. Il s'agit manifestement d'une thématique délicate et très complexe, dont l'application politique n'est pas simple.

Les problèmes de population et de culture ont un impact immédiat sur l'environnement alpin. Il est donc primordial d'en tenir compte pour développer une politique environnementale dans l'esprit d'un développement durable. Aussi l'Office fédéral de l'environnement à Berlin a-t-il commandé une étude scientifique sur ce thème, qui doit déboucher sur des propositions et des recommandations de mise en œuvre politique à même d'amener des éléments essentiels aux débats politiques actuels dans le contexte de la Convention alpine.



Cette brochure, qui présente un résumé des principaux résultats de cette étude (la version complète en allemand est disponible auprès de l'Office fédéral de l'environnement), est essentiellement consacrée aux changements environnementaux, économiques et sociaux dans les Alpes – présentés au travers des changements démographiques intervenus entre 1871 et 2000 –, aux problèmes qui en résultent sur le plan de la durabilité ainsi qu'au rôle éventuel d'un protocole „Population et culture“ dans la résolution de ces problèmes.

2. Les changements environnementaux, économiques, sociaux et démographiques dans l'espace alpin entre 1871 et 2000

Les Alpes, une région défavorisée au cœur de l'Europe?

D'un point de vue actuel, les Alpes paraissent une région défavorisée par rapport au reste de l'Europe. Il nous faut cependant relativiser ce jugement, car, à certaines périodes de l'histoire, plusieurs régions des Alpes ont compté parmi les espaces favorisés d'Europe. C'est la révolution industrielle qui va „dévaluer“ les Alpes, en faire une région économiquement faible et politiquement marginale. Il est vrai que cette dépréciation a commencé progressivement dès le 16ème siècle. Avec la constitution des grands Etats absolutistes et des Etats nationaux, les Alpes deviennent un espace marginal au sein de l'Europe. En outre, la modernisation de l'agriculture et de l'artisanat n'atteint que les vallées les moins élevées des Alpes. Cependant, la grande rupture n'intervient qu'avec la révolution industrielle et les événements suivants:

- Exploitation minière préindustrielle et travail du minerai (très importants dans un grand nombre de vallées et de régions alpines): déclin au 18ème siècle, abandon dans la plupart des cas entre 1780 et 1840.
- Transport traditionnel par les chemins muletiers (par 300 cols environ): déclin avec les nouvelles

voies de communication dès 1820, effondrement avec la construction de voies ferrées dès 1854.

- Artisanat traditionnel rural (présent partout de façon décentralisée): déclin dès 1840, effondrement dès 1880.
- Agriculture: forte dévalorisation avec le passage à l'économie de marché et difficulté à concurrencer l'agriculture des régions favorisées d'Europe, début de la dévalorisation avec la crise européenne de l'agriculture en 1880 (dès 1848 en France).

Suite à ces événements, de grands pans de l'espace alpin se dévaluent et s'affaiblissent économiquement, ce qui entraîne une forte émigration vers les centres industriels en développement.

L'irruption de la société industrielle dans les Alpes

Les modes de production industriels eux-mêmes n'atteignent l'espace alpin que beaucoup plus tard, car les Alpes résistent au développement industriel direct: elles ne possèdent pas de richesses naturelles intéressantes pour l'industrie; pendant longtemps elles restent inaccessibles aux voies ferrées; la plupart du temps, leur relief ne convient pas à l'exploitation industrielle et les villes alpines sont

si petites qu'elles ne peuvent susciter une demande importante. Il faut attendre les événements suivants pour que la société industrielle pénètre directement dans les Alpes:

- Construction de voies ferrées: d'abord le chemin de fer du Semmering (1854); le chemin de fer du Brenner constitue la première véritable ligne à travers les Alpes (1867). D'autres voies ferrées ne tardent pas à se construire par la suite.
- Installations industrielles: d'abord l'industrie textile en Suisse orientale (dès 1820) et l'industrie lourde dans la région Mur-Mürz/Styrie (dès 1840), important développement dès 1890, grâce à l'exploitation de l'énergie hydraulique.
- Tourisme (activité économique directement liée à la société industrielle): premier grand boom dès 1880, une centaine de communes (situées à 80 % en Suisse) se transforment en stations à l'économie basée entièrement sur le tourisme.

Les débuts directs du développement industriel des Alpes n'ont donc lieu qu'autour de 1880 et ils sont à chaque fois liés à une forte croissance démographique. Celle-ci se concentre dans les villes alpines situées le long des lignes de chemin de fer et dans les régions de plaine desservies par ces lignes ainsi qu'à certains endroits des régions de montagne proprement dites. Ce mouvement très dynamique s'interrompt brutalement en 1914 et il ne présente plus qu'une vitalité ralentie dans les années 1920 et 1930.

L'évolution démographique des Alpes durant la 1ère période: 1871–1951

Il est possible de quantifier ces évolutions contraires à l'aide d'une analyse démographique sur le plan communal. On prend comme point de départ l'année 1871, date des premiers recensements modernes de la population dans les Alpes. Cette période prend fin en 1951, année marquant le début d'une nouvelle évolution.

Le tableau 1 et la carte 1 montrent l'évolution intervenant entre 1871 et 1951. La population alpine passe de 7,8 à 10,8 millions d'habitants, ce qui représente une croissance de 37 %. Mais comme la croissance est beaucoup plus élevée (+ 51 %) dans l'ensemble des sept Etats alpins (à l'exception de Monaco), les Alpes peuvent être perçues comme un espace „périphérique“ où le développement industriel ne parvient pas à s'imposer avec la même force et la même rapidité.

Par ailleurs, l'évolution contrastée déclenchée par l'industrialisation est bien visible: la moitié des communes alpines connaît une très forte croissance (+ 81 %), l'autre moitié décroît dramatiquement (- 36 %)!

On peut voir sur la carte 1 que la population est en diminution dans une grande partie du sud-ouest des Alpes (Alpes françaises, Alpes occidentales italiennes, Tessin), ce qui s'explique par l'effondrement des économies traditionnelles et par l'absence de nouveaux emplois.

Tableau 1 : Evolution de la population des Alpes de 1871 à 1951																		
Pays	Toutes les communes				Seulement les communes en expansion 2)				Seulement les communes dont la population diminue				A titre de comparaison : population des Etats alpins (en millions)		Pays			
	Nombre de communes	Nombre d'habitants		Evolution de la population en % de 1871 à 1951		Evolution de la population en % de 1871 à 1951		Evolution de la population en % de 1871 à 1951		Evolution de la population en % de 1871 à 1951								
		1871	1951	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)		Pourcentage de toutes les communes	1871	1951
D 3)	283	396.577	1.052.303	265 %	267 %	99,6 %	266 %	267,2 %	99,8 %	97 %	97 %	0,4 %	97 %	97 %	40,997	68,879	168 %	D
F	1.758	1.456.553	1.301.011	89 %	68 %	12 %	189 %	191 %	11 %	55 %	51 %	87 %	55 %	51 %	37,500	42,885	114 %	F
FL	11	7.504	13.757	183 %	170 %	91 %	185 %	177 %	97 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0,007	0,014	200 %	FL
I	1.769	3.153.896	3.965.183	126 %	115 %	54 %	159 %	150 %	57 %	74 %	74 %	45 %	74 %	74 %	27,300	47,515	174 %	I
A	1.165	1.568.924	2.564.781	163 %	146 %	76 %	184 %	164 %	75 %	88 %	88 %	24 %	88 %	88 %	4,498	6,934	154 %	A
CH	1.086	972.365	1.386.717	143 %	133 %	61 %	169 %	167 %	65 %	82 %	79 %	39 %	82 %	79 %	2,655	4,715	178 %	CH
SLO 4)	51	272.421	506.127	186 %	234 %	75 %	232 %	284 %	68 %	84 %	85 %	24 %	84 %	85 %	1,129	1,504	133 %	SLO
Total	6.123	7.828.240	10.789.879	138 %	119 %	50 %	181 %	173 %	57 %	70 %	64 %	50 %	70 %	64 %	114.086	172.446	151 %	Total

1) Dans ce calcul, on a donné le même poids à chaque commune, ce qui explique que les villes, même très peuplées, ayant enregistré pendant longtemps une croissance démographique importante puis connu un léger recul, ont ici nettement moins de poids que dans le pourcentage de la colonne précédente, qui se rapporte à la croissance totale. 2) Comme on n'a pas tenu compte des communes dont le nombre d'habitants est resté inchangé, la somme des pourcentages des communes en expansion et des communes dont la population diminue, ne donne pas toujours 100%. 3) D : 1871 ; Reich ; 1951 & 1981 = RFA + RDA, 2000 = anciens + nouveaux Bundesländer 4) SLO : valeurs de 1951 estimées à partir des données de 1871 et 1961.

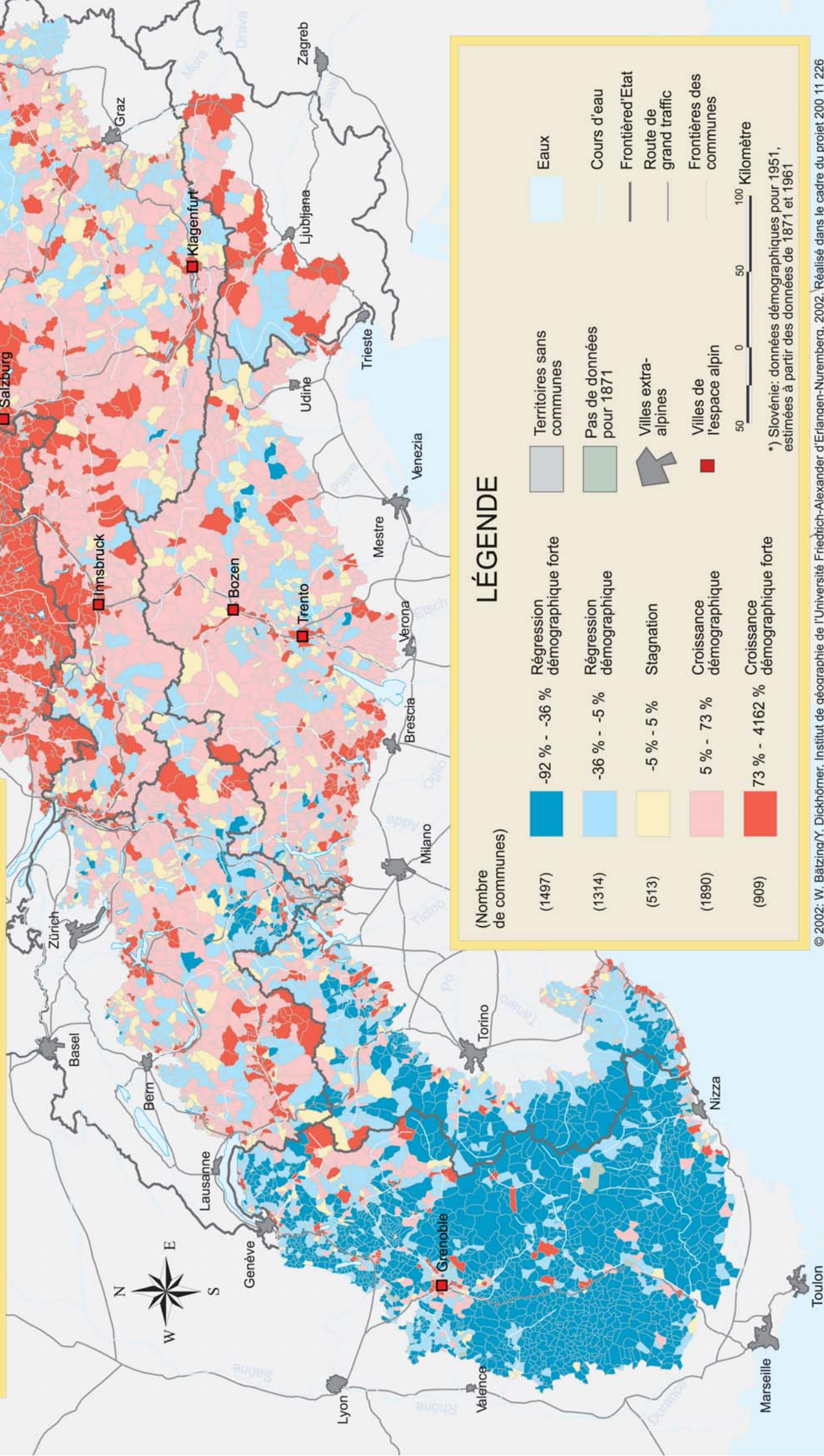
L'ouest des Alpes orientales (Bavière, Vorarlberg, Liechtenstein, Tyrol, Salzbourg, Carinthie, Tyrol du Sud) enregistre une croissance presque générale: les vallées principales faciles d'accès connaissent un processus d'urbanisation et les premiers développements touristiques empêchent un recul de la population dans un très grand nombre de vallées latérales.

Dans le reste de l'espace alpin, les communes dont la population s'accroît et celles dont la population décroît se mêlent à plus ou moins petite échelle. On peut constater que les villes alpines, les régions peu élevées et d'un accès facile ainsi que les localités touristiques connues bénéficient généralement d'une croissance très forte, tandis que les communes qui voient leur population diminuer sont souvent difficiles d'accès.

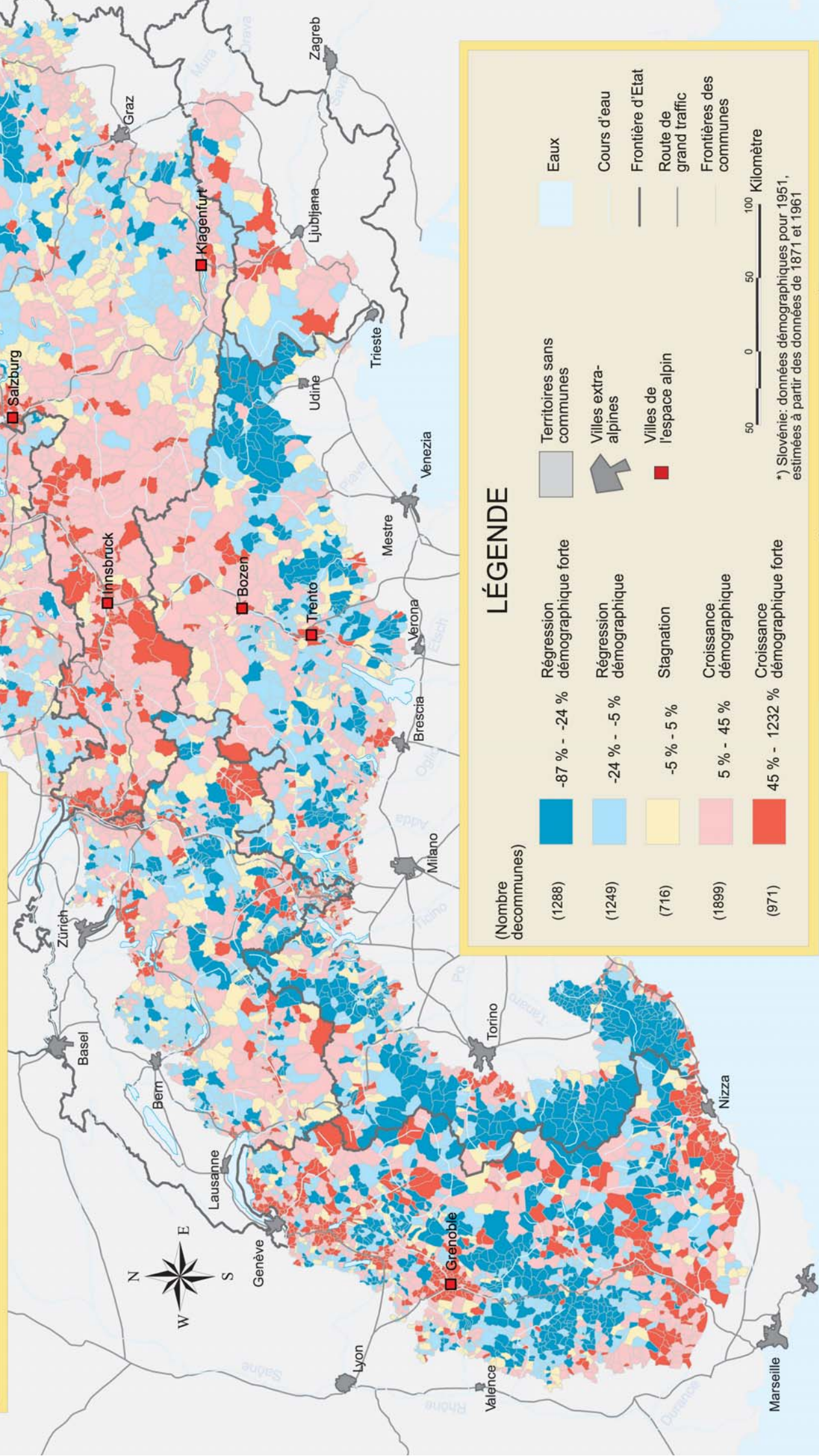
L'évolution démographique des Alpes durant la 2ème période: 1951–1981

La période comprise entre 1951 et 1981 constitue une phase de transition où l'on va passer de la société industrielle à la société de services. Le „miracle économique“ européen exerce un attrait important sur les régions alpines encore traditionnelles. Par ailleurs, en raison de la revalorisation des axes nord-sud au sein de la nouvelle Europe, les Alpes sont toujours plus concernées par la dynamique économique européenne. On peut voir à l'œuvre les processus suivants :

Evolution de la population dans les communes de l'espace alpin entre 1871 et 1951*



Evolution de la population dans les communes de l'espace alpin entre 1951 et 1981*



des sept Etats alpins considérés et, pour la première fois, ils sont même légèrement supérieurs en 1971.

Cependant, les disparités spatiales ne s'atténuent que légèrement (53 % de communes avec un accroissement de la population, 47 % de communes avec un recul de la population) et elles connaissent un déplacement important: le fort recul de la population dans les Alpes du sud-ouest se maintient dans la partie italienne, mais s'atténue en France en raison du développement du tourisme et de l'urbanisation des régions de moyenne altitude et des régions facilement accessibles situées en bordure des Alpes. Cependant, une deuxième grande région caractérisée par une diminution de la population se constitue dans les Alpes orientales italiennes, dont la population connaît un recul important depuis 1921. L'est des Alpes orientales, région qui a vu naître la petite industrie sidérurgique, voit également sa population décroître considérablement, cette industrie n'étant plus concurrentielle.

L'ouest des Alpes orientales, caractérisé par une croissance démographique, continue de connaître un développement réjouissant grâce au tourisme. On n'y rencontre presque plus de régions désertées par la population autochtone. Par contre, les reculs enregistrés dans les Alpes bavaroises ne sont pas significatifs. En effet, cette région a vu sa population croître brutalement en 1951, lorsqu'elle a accueilli un grand nombre de réfugiés de guerre. Ceux-ci n'ont pas tardé à repartir dans les

ville industrielles. La carte indique donc une diminution de la population qui ne correspond pas à un recul réel.

Les autres régions composent toujours une mosaïque à petite échelle de communes dont la population croît ou décroît.

L'évolution de la population des Alpes durant la 3ème période: 1981-2000

A partir de 1981, la société de services s'impose dans toute l'Europe, ce qui implique de nouveaux changements pour l'espace alpin :

- Les villes alpines et les régions de moyenne altitude facilement accessibles sont maintenant si bien desservies par un réseau routier en expansion qu'elles enregistrent une forte croissance démographique et que de longs cordons d'habitations commencent à s'y constituer.
- Les villes alpines situées en bordure des Alpes sont devenues si étroitement dépendantes des grandes villes voisines de l'extérieur des Alpes qu'elles sont désormais intégrées aux grandes régions métropolitaines extra-alpines („métropolisation“). Cela entraîne une croissance démographique et une augmentation des places de travail, mais aussi une perte d'autonomie. Les villes de l'intérieur des Alpes ne sont pas encore concernées par cette évolution, mais cela ne devrait être qu'une question de temps avec l'amélioration constante de l'accessibilité et le

développement des moyens de communication „non localisés“ (Internet).

- Les nouvelles régions d'Europe à l'économie dynamique étant souvent situées à proximité des Alpes, les contrées s'étendant en bordure des Alpes se transforment en zones d'habitation pour les personnes travaillant dans les agglomérations extra-alpines (pendulaires). Ce processus s'accompagne d'une forte croissance démographique. En 1990, 18 % de la population alpine vivaient déjà dans ce type de régions.
- Le boom industriel prend fin entre 1975 et 1980, avec la suppression d'un grand nombre d'emplois et la fermeture de nombreuses entreprises, si bien que beaucoup d'habitants quittent les communes industrielles.
- A partir de 1985, le tourisme enregistre une certaine stagnation, voire de légers reculs de la demande, ce qui ralentit nettement sa dynamique et renforce la concurrence à l'intérieur de l'espace alpin. Une série de localités touristiques de petite et moyenne importance traversent une période de crise et perdent une partie de leurs habitants. Les grands centres touristiques à succès s'urbanisent et deviennent des communes citadines.
- L'agriculture subit partout une évolution contrastée, caractérisée par une intensification de l'exploitation sur les quelques surfaces favorables et un abandon de l'exploitation dans les zones défavorables à l'agriculture.



Urbanisation incontrôlée dans un fond de vallée facilement accessible – un phénomène fréquent.

- Les régions qui n'ont cessé de perdre des habitants depuis 1871, ont maintenant atteint un niveau de population si faible que l'on peut quasiment parler de „régions désertes“.

Le tableau 3 et la carte 3 montrent l'évolution démographique intervenant entre 1981 et 2000. La population des Alpes passe de 13,0 à 14,2 millions d'habitants et les taux de croissance sont maintenant bien supérieurs à la moyenne européenne – les Alpes ne sont plus une grande région défavorisée au sein de l'Europe!

Si les disparités locales ne disparaissent pas pour autant à l'intérieur des Alpes, elles s'atténuent cependant (73 % de communes avec un accroissement de la population et 27 % de communes avec un recul de la population).

On est frappé par l'évolution respective, au cours de cette période, des Alpes françaises et italiennes, qui présentent un contraste saisissant. Alors que dans les Alpes françaises, le nombre de communes accusant un recul démographique diminue forte-

Tableau 3 : Evolution de la population des Alpes de 1981 à 2000																																																																																																																																																																																																																																																									
Pays	Toutes les communes				Seulement les communes en expansion 2)				Seulement les communes dont la population diminue				A titre de comparaison : population des Etats alpins (en millions)																																																																																																																																																																																																																																												
	Nombre de communes	Nombre d'habitants		Evolution de la population en % de 1981 à 2000		Pourcentage de toutes les communes	Evolution de la population en % de 1981 à 2000		Pourcentage de toutes les communes	Evolution de la population en % de 1981 à 2000		Pourcentage de toutes les communes				Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin	Evolution moyenne des communes 1)	Pourcentage de toutes les communes	Territoire alpin

1) Dans ce calcul, on a donné le même poids à chaque commune, ce qui explique que les villes, même très peuplées, ayant enregistré pendant longtemps une croissance démographique importante puis connu un léger recul, ont ici nettement moins de poids que dans le pourcentage de la colonne précédente, qui se rapporte à la croissance totale. 2) Comme on n'a pas tenu compte des communes dont le nombre d'habitants est resté inchangé, la somme des pourcentages des communes en expansion et des communes dont la population diminue, ne donne pas toujours 100%. 3) D : 1871 ; Reich : 1951 & 1981 = RFA + RDA, 2000 = anciens + nouveaux Bundesländer.

ment (du fait de l'urbanisation des régions de moyenne altitude, de la constitution de nombreuses régions habitées par des pendulaires en bordure des Alpes ainsi que du développement touristique), on ne voit guère d'amarce de renouveau dans les régions problématiques d'Italie où il se forme de grands territoires où la nature sauvage reprend ses droits. A l'est des Alpes orientales, la population connaît un recul encore plus fort que durant la période précédente en raison de l'abandon des industries, si bien qu'il s'y constitue aussi un vaste territoire à l'avenir incertain.

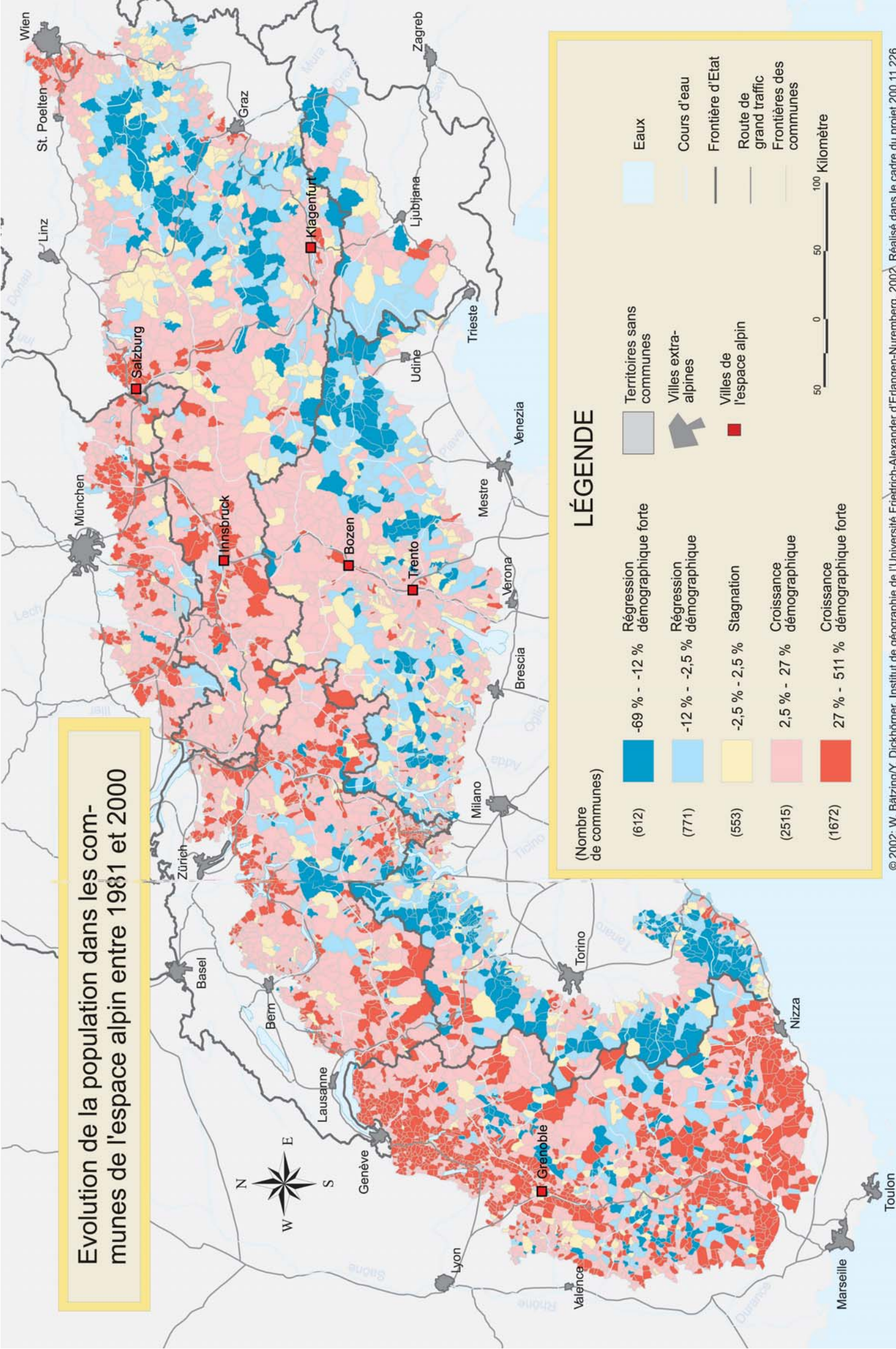
D'une manière générale, on peut constater que les disparités à plutôt grande échelle de la société industrielle ont laissé la place à des disparités se manifestant plutôt à petite échelle dans la société de services.

Bilan 1871-2000

Entre 1871 et 2000, la population alpine a passé de 7,8 à 14,2 millions d'habitants, augmentant ainsi de 82 % (tableau 4). Malgré une évolution très dynamique depuis 1981, cette croissance reste inférieure à celle de l'ensemble des sept Etats alpins considérés (+ 90 %) – le handicap des Alpes à l'époque de la société industrielle n'a donc pas encore pu être compensé jusqu'ici.

Comme il n'est pas possible de discerner – ou seulement de manière floue – dans le cadre des trois périodes analysées, si ce sont à chaque fois les mêmes

Evolution de la population dans les communes de l'espace alpin entre 1981 et 2000



communes qui se développent ou déclinent, on a effectué une classification de toutes les communes en fonction de „catégories d'étude diachronique d'évolution démographique“ pour la période 1871–2000 (voir tableau 5 et carte 4). Les résultats suivants ont été obtenus:

Tableau 4 : Evolution de la population des Alpes et des Etats alpins de 1871 à 2000											
Pays	Toutes les communes alpines			Seulement les communes en expansion			Seulement les communes dont la population diminue			Evolution de la population des Etats alpins (en %)	Pays
	Habitants/km2		Evolution de la population en % de 1871 à 2000	Pourcentage de toutes les communes	Evolution de la population en % de 1871 à 2000	Pourcentage de la surface	Pourcentage de toutes les communes	Evolution de la population en % de 1871 à 2000	Pourcentage de la surface		
	1871	2000									
D	36	132	362 %	100 %	362 %	100 %	0 %	56 %	72 %	203 %	D
F	37	61	166 %	34 %	284 %	28 %	66 %	56 %	72 %	158 %	F
FL	47	204	435 %	100 %	435 %	100 %	0 %	57 %	0 %	435 %	FL
I	60	84	140 %	48 %	209 %	48 %	52 %	77 %	52 %	210 %	I
A	29	60	210 %	80 %	244 %	76 %	20 %	77 %	24 %	181 %	A
CH	36	75	208 %	68 %	251 %	69 %	32 %	73 %	31 %	270 %	CH
SLO	44	99	226 %	75 %	300 %	63 %	25 %	72 %	37 %	176 %	SLO
Total	41	75	182 %	56 %	250 %	58 %	44 %	61 %	42 %	190 %	Total

- 18 % des communes alpines, correspondant à 21 % de la surface des Alpes (surtout en Italie), se dépeuplent (clusters 3, 4, 6).
- 33 % des communes alpines, correspondant à 24 % de la surface des Alpes (surtout en France), connaissent pendant longtemps une évolution problématique avant d'enregistrer une forte croissance à partir de 1971 ou ultérieurement, sans atteindre toutefois la valeur de 1871 (clusters 2, 11, 17) resp. sans atteindre la croissance moyenne pour l'ensemble des Alpes (clusters 7, 9, 15, 16). Pour 55 % de ces communes, la courbe s'infléchit en 1971, pour 38 % en 1981 et pour 7 % en 1991.
- 18 % des communes alpines, correspondant à 25 % de la surface des Alpes (surtout en Autriche), présentent une croissance relativement constante mais qui reste en dessous de la moyenne (clusters 1 et 5).
- 30 % des communes alpines correspondant à 30 % de la surface des Alpes (en particulier en Bavière et au Liechtenstein) présentent une croissance très supérieure à la moyenne et cette minorité détermine de façon décisive la croissance dans l'ensemble des Alpes (clusters 8, 10, 12, 13, 14).

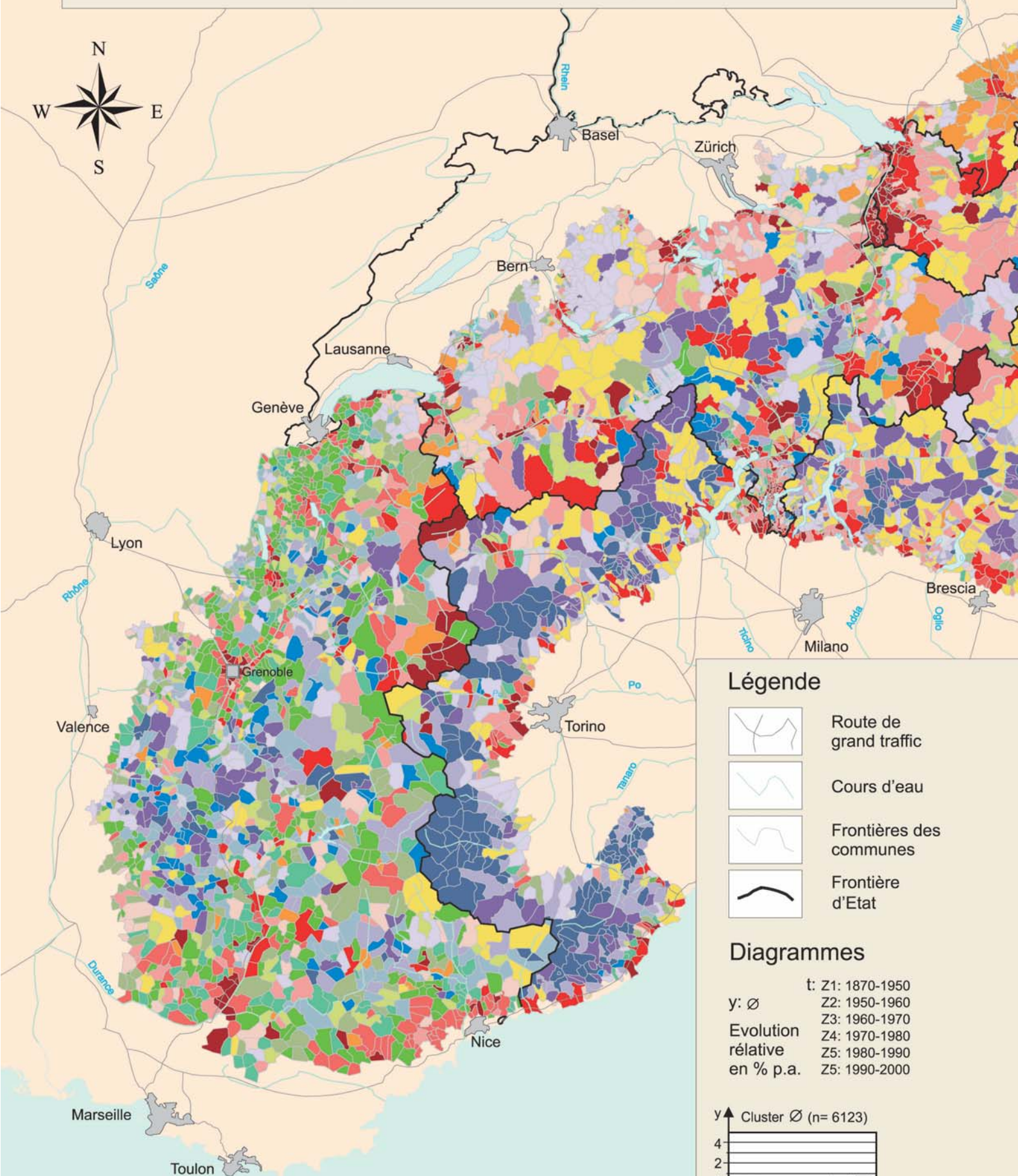
On retrouve tous les types de clusters dans les Alpes suisses et leur répartition est très semblable à celle que l'on rencontre dans l'ensemble de l'espace alpin. La Suisse est donc l'Etat alpin le plus représentatif.

Tableau 5 : Résultat de l'analyse des clusters (série de clusters en fonction de l'intensité de l'évolution démographique)

Cluster n°	Nombre de com- munes	Population		Pourcentage de la pop- ulation totale des Alpes		Evolution en %	Pourcen- tage de la surface
		1871	2000	1871 in %	2000 in %		
A. Clusters négatifs							
4	288	388.474	106.684	5 %	1 %	27 %	5 %
17	142	64.419	26.052	1 %	(0,18) %	40 %	2 %
2	229	116.735	56.331	1 %	(0,39) %	48 %	2 %
6	372	508.367	325.750	6 %	2 %	64 %	6 %
3	466	557.035	387.225	7 %	3 %	70 %	10 %
11	542	745.228	681.576	10 %	5 %	91 %	8 %
Total	2.039	2.380.258	1.583.618	30 %	11 %	67 %	32 %
B. Clusters avec un renversement de la tendance en 1971							
15	187	105.404	115.072	1 %	1 %	109 %	2 %
7	317	363.337	412.796	5 %	3 %	114 %	5 %
16	260	166.060	209.844	2 %	1 %	126 %	2 %
9	350	221.727	339.173	3 %	2 %	153 %	3 %
Total	1.114	856.528	1.076.885	11 %	7 %	126 %	12 %
C. Cluster avec croissance régulière, sans pics							
1	875	1.622.525	2.377.475	21 %	17 %	147 %	22 %
D. Cluster pour le cas particulier de la Bavière							
13	292	309.407	878.585	4 %	6 %	284 %	5 %
E. Clusters avec des phases de croissance courtes et marquées							
5	275	232.502	331.273	3 %	2 %	142 %	3 %
8	588	855.626	1.794.646	11 %	13 %	210 %	13 %
10	295	289.577	976.734	4 %	7 %	337 %	3 %
12	363	1.014.818	3.950.703	13 %	28 %	389 %	6 %
14	282	274.675	1.291.195	4 %	9 %	470 %	3 %
Total	1.803	2.667.198	8.344.551	35 %	59 %	313 %	28 %

Sources des données démographiques : recensements de la population (pour 2000, nous avons en partie recouru à des statistiques communales) des sept offices statistiques (banque de données Bätzing sur les Alpes)

Typologie des communes alpines selon des catégories d'étude diachronique d'évolution démographique 1870-2000



Légende

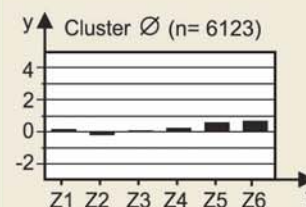
-  Route de grand trafic
-  Cours d'eau
-  Frontières des communes
-  Frontière d'Etat

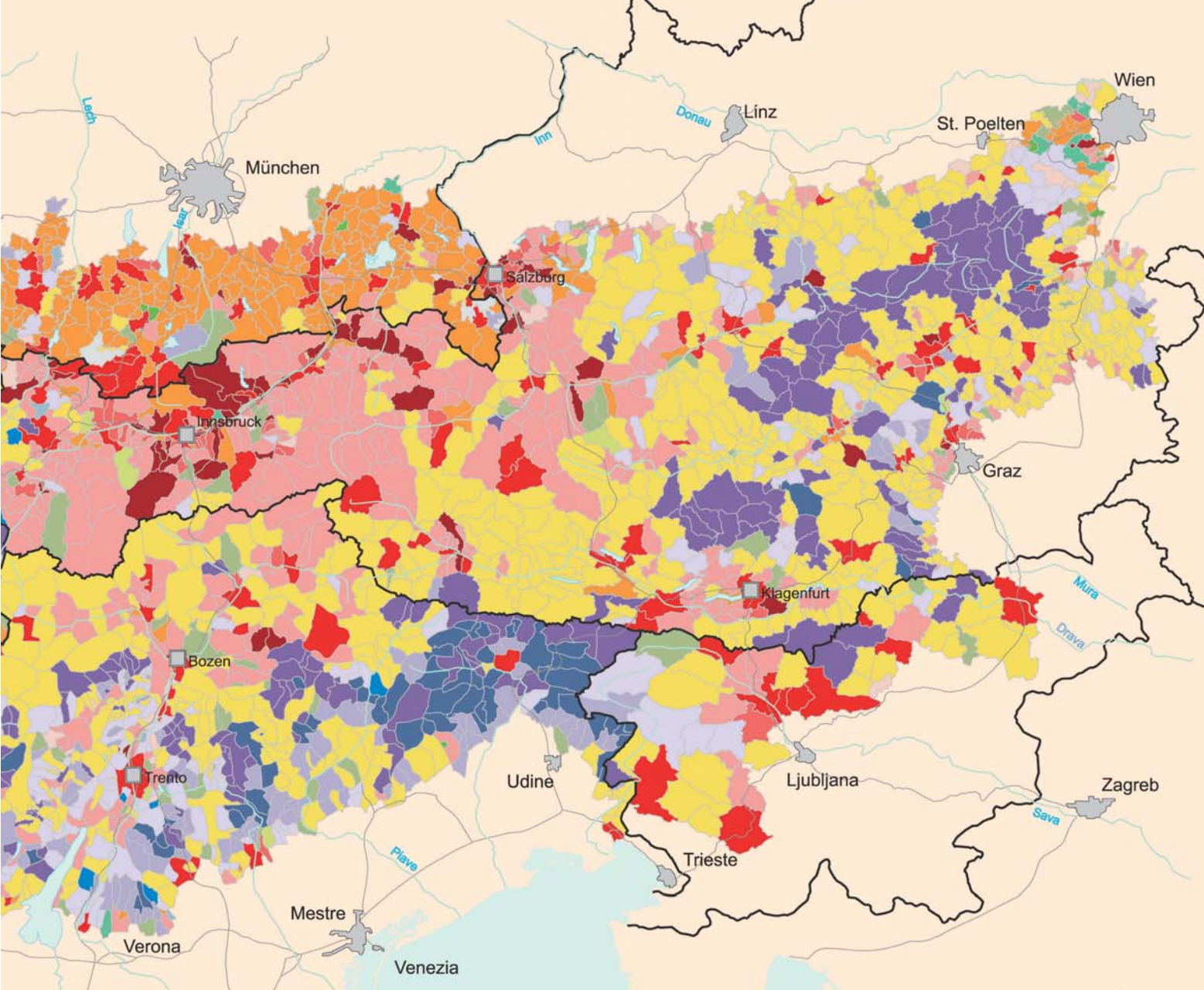
Diagrammes

t: Z1: 1870-1950
 Z2: 1950-1960
 Z3: 1960-1970
 Z4: 1970-1980
 Z5: 1980-1990
 Z6: 1990-2000

y: Ø

Evolution relative en % p.a.

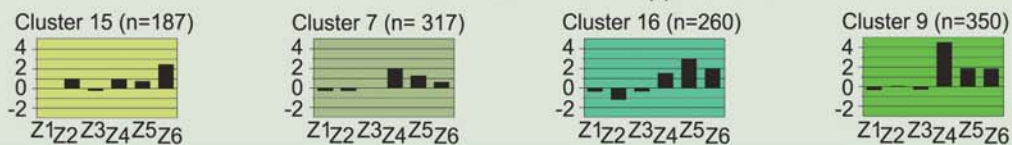




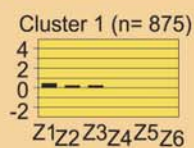
A. Clusters négatif



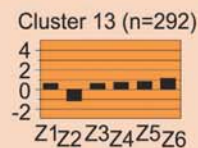
B. Cluster avec tournement de développement 1971



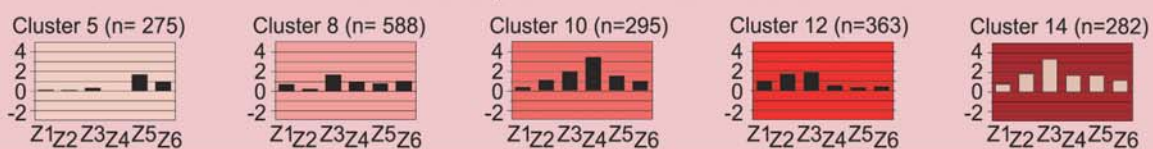
C. Cluster avec accroissement continu



D. Cluster cas particulier Bavière



E. Cluster avec périodes d'accroissement fort





Les villes alpines sont les grandes gagnantes de l'évolution moderne des Alpes. Elles enregistrent une très forte croissance et, dès 1970, leurs banlieues s'étendent toujours davantage, comme on le voit ici avec la ville de Lugano au Tessin. En 1990, 59 % de la population alpine vivaient déjà dans ces villes, y compris dans les communes de banlieue qui dépendent directement d'elles. On y trouve aussi, sur ce qui représente le 27% de la surface des Alpes, 66% de la totalité des emplois de l'espace alpin ainsi qu'une culture urbaine souvent avant-gardiste.



Les grandes vallées alpines de plaine, bien desservies par les chemins de fer et les autoroutes ont connu un développement industriel important depuis 1890 (ici la commune de Viège en Valais). Autour de 1975, le secteur secondaire était le secteur économique le plus important de l'espace alpin (50 % des emplois). Depuis lors, un grand nombre d'entreprises industrielles connaissent des difficultés et le nombre d'emplois a subi un net recul. Ces problèmes économiques entraînent aussi de véritables crises culturelles.

3. Problèmes liés à cette mutation

Des évolutions contrastées à tous les niveaux

Bien que de grandes parties des Alpes connaissent une évolution qui paraît positive au premier abord, cette mutation entraîne des problèmes fondamentaux. Ce sont d'abord les régions peu élevées, les bassins faciles d'accès et un petit nombre de centres touristiques dans les régions montagneuses qui profitent de cette valorisation récente, puis les communes facilement accessibles (zones d'habitation) aux abords des grandes villes. Par contre, les régions rurales des Alpes commencent à poser problème. Ces régions subissent soit une dépréciation économique soit un dépeuplement dramatique. En forçant le trait, on peut dire que les Alpes se caractérisent aujourd'hui par des processus contradictoires d'urbanisation et de dépeuplement.

Cette évolution antithétique ne se produit pas seulement sur le plan des régions et des communes alpines, mais aussi à très petite échelle. Toutes les économies modernes reposent sur l'exploitation très intensive d'un certain nombre de petites surfaces – dans des terrains relativement plats et bien accessibles –, tandis que l'exploitation traditionnelle des terrains étendus, escarpés et difficiles d'accès, perd toujours plus en importance, jusqu'à dispa-

raître complètement. Un grand nombre de vallées alpines présentent la même image caractéristique: le fond de la vallée et quelques petites surfaces de pâturages sont intensivement exploités, parfois surexploités, par l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, le tourisme ainsi que pour l'habitat et les transports, alors que toutes les autres surfaces sont abandonnées et finissent par s'embroussailler et se reboiser.

Cette évolution contrastée, que l'on constate à tous les niveaux, entraîne de graves problèmes environnementaux, économiques et sociaux.

Problèmes environnementaux:

Dans les régions alpines en voie d'urbanisation, on retrouve tous les problèmes environnementaux typiques des grandes villes, tels que la pollution atmosphérique, la pollution des eaux et du sol, l'imperméabilisation des sols, le développement anarchique de l'habitat et le bruit. Le relief alpin et le climat local, caractérisé par de fréquentes situations d'inversion, aggravent encore ces problèmes.

Après des siècles d'exploitation traditionnelle (avec une „juste“ mesure entre sur- et sous-exploitation) et de travaux d'entretien des paysages, on constate un appauvrissement considérable de la biodiversité et de la diversité des paysages tant sur les surfaces exploitées intensivement ou surexploitées que sur les surfaces tombant en friche. Parallèlement, les dangers naturels augmentent fortement dans les zones relativement pentues car ni les surfa-



21 % environ de la surface des Alpes sont désertés peu à peu par l'homme: les habitations sont abandonnées et les paysages culturels retournent à l'état sauvage, comme ici dans la Valle Stura di Demonte (Piémont). On voit ainsi disparaître toute une culture alpine traditionnelle tandis que les paysages cultivés qui présentaient jadis des structures très variées ainsi qu'une grande richesse floristique et faunistique, se font plus monotones et perdent une partie de leur biodiversité.



Le développement anarchique de l'habitat aux environs des grandes villes alpines entraîne l'utilisation d'une surface importante, augmente les flux de trafic, porte atteinte à l'environnement et dévalorise les paysages ruraux traditionnels (près de Lugano/Tessin).



Anciennes prairies de fauche à 2000m d'altitude, où l'érosion a supprimé toute végétation par endroits, suite à l'abandon de leur exploitation en 1965 (Gaisteiner Tal/Hohe Tauern).



Cultures en terrasses en train de s'embroussailler dans la Valle Stura/Piémont.

ces intensivement exploitées ni celles qui tombent en friche n'exercent une bonne protection contre l'érosion et les avalanches et n'assurent une rétention optimale des eaux. Comme la société moderne n'est plus guère consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement et qu'elle ne cherche plus comme auparavant à éviter les dangers mais qu'elle construit dans les zones alluviales inondables et les zones d'avalanches, le risque de problèmes environnementaux augmente considérablement dans les Alpes.

Problèmes économiques:

Les potentiels économiques endogènes des Alpes (agriculture, exploitation des alpages, sylviculture, richesses naturelles du sous-sol, ressources humaines) se dévaluent, à quelques exceptions près (loisirs/ détente, eau, transports). Les emplois des ré-



Les prairies de fauche exploitées traditionnellement, caractérisés par une flore diversifiée, se font rares.

gions alpines en voie d'urbanisation sont très étroitement liés à l'économie européenne et mondiale, ils n'ont plus grand rapport avec les Alpes et dépendent souvent des grands centres extra-alpins.

Les régions alpines rurales perdent un grand nombre d'emplois et la densité de population y devient si faible que les infrastructures comme les écoles, les magasins, les cafés et les restaurants, les établissements sanitaires, culturels et sociaux etc. ont beaucoup de difficultés à se maintenir en raison de la faiblesse de la demande. L'avenir de ces régions comme espaces de vie et espaces économiques est donc menacé, ce qui a pour effet d'entraîner de nouvelles émigrations et d'accélérer le processus de dévalorisation.

Problèmes sociaux:

La responsabilité collective traditionnelle à l'égard de l'espace de vie et de l'environnement a aujourd'hui disparu presque partout. Dans les régions citadines des Alpes, on rencontre un grand nombre de styles de vie différents, coexistant librement. Dans les régions alpines industrialisées, la suppression d'un grand nombre d'emplois entraîne une véritable crise culturelle. Dans les régions touristiques, beaucoup de problèmes socioculturels sont refoulés et tout est subordonné au tourisme. Dans les régions dépeuplées, on reste souvent attaché aux structures traditionnelles de façon statique et rigide et l'on a de la peine à accepter les nouveautés qui seraient



Les régions rurales pouvant compter sur une base économique solide (en principe une combinaison d'agriculture, d'économie du bâtiment, d'industrie, de tourisme et de commerce, comme ici dans le Fex-Tal/ Haute-Engadine) se font toujours plus rares dans les Alpes. Soit elles s'urbanisent, soit elles se dépeuplent.



Aujourd'hui, les petits villages de ce genre sont très désavantagés sur le plan des infrastructures. Les magasins, les cafés et les restaurants ainsi que l'école ont fermé depuis longtemps. En 2001, on a même démonté la cabine téléphonique pour des questions de rentabilité (Valle Stura di Demonte/Piémont).

profitables. Les difficultés sociales et culturelles aggravent souvent les problèmes économiques et écologiques, si bien que dans un nombre croissant de régions alpines, il se met en place une évolution à la fois économique, écologique et culturelle, que les personnes concernées n'arrivent plus à contrôler.



Les manifestations, fêtes et coutumes traditionnelles des Alpes plongent leurs racines dans un lointain passé, mais elles ont presque toutes été revisitées au cours du 19^{ème} siècle. La première photo montre une procession d'action de grâces pour la récolte à Dorfgastein/Salzburg. La seconde, la procession de la Vierge autour de sa chapelle (Sambuco/Valle Stura di Demonte) dans le cadre de la tradition „bafa“ rétablie en 2001 pour la première fois depuis 50 ans.

Interactions entre environnement, économie et société

On constate dans ces trois secteurs des problèmes graves qui vont encore empirer si l'évolution actuelle se poursuit. Sans un changement en profondeur, l'avenir des Alpes en tant qu'espace de vie et espace économique est donc compromis, pour des raisons écologiques, économiques et socioculturelles. Le développement actuel ne peut donc être qualifié de „durable“ puisqu'il n'est pas possible de continuer dans cette voie.



Dès 1980, les régions alpines situées à la périphérie des grandes villes extérieures aux Alpes se transforment en zones d'habitation pour les pendulaires, ainsi dans le Schwarzenburger Land, dans les Préalpes bernoises. Cette région est toujours plus étroitement liée à l'agglomération de Berne, d'un point de vue tant culturel qu'économique. Cependant, cette évolution n'apparaît pas encore partout dans le paysage.

La mise en place d'un „développement durable“ se heurte cependant à un problème fondamental: suite à l'évolution actuelle, une grande partie des Alpes subit l'influence croissante des grandes villes européennes (processus de métropolisation, d'urbanisation touristique et constitution de zones d'habitation pour les pendulaires), tandis que le reste de l'espace alpin se vide de ses habitants et devient un no man's land. Quand on dit que les „Alpes disparaissent“, cela ne signifie évidemment pas que les montagnes elles-mêmes disparaissent, mais que les Alpes disparaissent en tant qu'espace de vie autonome au sein de l'Europe, avec ses problèmes et ses potentialités spécifiques. Restent les banlieues des grands centres européens comme Londres, Paris, Munich, Vienne, Milan, Lyon, etc., et à leur pé-



Les Alpes se caractérisent aujourd'hui par des contrastes géographiques très marqués: l'agglomération de Lugano ne cesse de se développer sur la rive nord du lac de Lugano (à gauche) tandis que sur la rive sud, la population subit un recul important, les versants s'embroussaillent et se reboisent à grande échelle.

riphérie, des régions alpines, annexées par ces centres urbains.

Dans ces conditions, il est très difficile de promouvoir un développement durable dans les Alpes.

4. Importance de la Convention alpine et d'un protocole „Population et culture“ pour la promotion d'un développement durable dans les Alpes

Les Alpes, un espace de vie et un espace économique autonome

Toutes les déclarations sur la durabilité émises par les scientifiques, les politiciens, les groupes d'intérêts et les personnes habitant l'espace alpin s'accordent sur ce point : les Alpes ne peuvent se développer durablement que si elles restent un espace de vie et un espace économique autonome avec sa propre responsabilité vis-à-vis de l'environnement et qu'elles ne sont pas annexées par les grands centres urbains (loisirs, eau, trafic de transit, compensation écologique). Il va de soi qu'aujourd'hui les Alpes ne peuvent plus vivre de la seule exploitation de leurs propres ressources. Elles ont besoin de collaborer étroitement avec l'économie européenne et mondiale. Cependant, il importe qu'elles ne soient pas entièrement dominées par des forces économiques extérieures, mais que l'exploitation des potentiels extra-alpins et celle des potentiels alpins se complètent pour un bénéfice commun et durable, qu'elles jouissent des mêmes droits au lieu de se concurrencer comme c'est le cas aujourd'hui. J'ai résumé cette notion sous l'expression d'"exploitation double et équilibrée". Son idée directrice: que les Alpes ne réalisent pas leur indépendance par le découplage

et l'isolement vis-à-vis de l'Europe, mais au travers d'une relation équilibrée avec celle-ci.

Pour que les Alpes puissent défendre efficacement cette position, elles doivent constituer une entité cohérente au sein de l'Europe, afin d'empêcher les centres européens de dresser les différentes régions alpines les unes contre les autres pour les coloniser à leur profit, comme ça a toujours été le cas par le passé. L'existence d'une structure faîtière politique commune pour l'ensemble de l'espace alpin constitue donc une condition indispensable à un développement durable des Alpes. Nous disposons déjà d'une telle structure avec la Convention alpine. Dans les préambules de la „Résolution de Berchtesgaden“ (1989), de la Convention cadre (1991) et d'un grand nombre de protocoles, la Convention alpine s'est explicitement prononcée en faveur d'un développement durable, à même de conserver aux Alpes leur statut d'espace de vie et d'espace économique indépendant et de renforcer cette autonomie. La même importance serait accordée aux intérêts économiques, sociaux et environnementaux au travers de ce développement durable. Dans ce contexte, la Convention alpine représente un outil politique approprié, voire idéal, pour les Alpes. Cependant,

l'espace alpin n'étant pas une entité homogène et uniforme, cette structure faîtière devrait apporter des solutions différenciées et flexibles. Comme les régions dépeuplées ont des possibilités et des problèmes totalement différents des régions touristiques ou des régions urbanisées, il n'est guère pertinent de définir des objectifs valant pour l'ensemble des Alpes. Il faudrait plutôt développer des stratégies de développement durable spécifiques à certaines régions types. Cependant, les discussions à ce sujet menées dans le cadre de la Convention alpine n'ont apporté jusqu'ici que des éléments de réponses.

Convention alpine et thématique environnementale

On peut remarquer un certain déséquilibre thématique dans les neuf „protocoles“ de la Convention alpine définissant les mesures d'application. Le public n'a d'ailleurs pas manqué de le relever. Les protocoles consacrés à des thèmes environnementaux dominant nettement. Suivent les protocoles relatifs à l'économie et à l'exploitation. Mais on manque encore de protocoles sur les thèmes majeurs des „villes alpines“, de l'„économie et artisanat/prestations de services non-touristiques“, ainsi que sur la „société“.

Ce déséquilibre, en complète opposition avec les déclarations figurant dans les préambules des protocoles et de la Convention cadre, vient du fait que

la Convention alpine avait été pensée à l'origine comme un outil sectoriel de protection de l'environnement, mais que, depuis 1989, elle est conçue et mise en œuvre comme un instrument intégratif de développement durable. Ce changement fondamental n'a pas été simple à réaliser et cela se voit encore à certains points de la Convention alpine, même si la plupart des problèmes rencontrés au début ont maintenant pu être résolus de manière positive.

Il est toutefois important de souligner qu'il faut, pour un développement durable des Alpes, des impulsions et des mesures spécifiques dans chacun des trois secteurs de la durabilité – l'environnement, l'économie, la société –, afin de résoudre les problèmes liés à l'urbanisation et au dépeuplement actuels.

Dans ce contexte, on doit notamment rappeler qu'un protocole sur la „société“ fait encore défaut. Cependant, cette lacune n'est pas une particularité de la Convention alpine. Elle est caractéristique de tout le débat sur la durabilité mené à l'échelle planétaire, marqué encore par de grandes incertitudes et hésitations sur la façon d'aborder la thématique de la „société“ ou de la „culture“.

Observations sur le thème „population et culture“

Si l'on considère de plus près les documents de la Convention alpine, on peut constater que le thème de la „population“ est toujours mentionné très

concrètement – dans les autres protocoles –, tandis que celui de la „culture“ reste très diffus et vague et pose manifestement d’importants problèmes conceptuels et de contenu. Cela s’explique par deux raisons. D’abord par le fait que le protocole „Population et culture“ n’a pas encore été rédigé, bien qu’il soit explicitement mentionné dans la Convention cadre de 1991. Ensuite – et ce deuxième point ressortait très bien des discussions menées dans le cadre de cette étude dans tous les Etats alpins – par le fait que, dans les Etats fédéralistes, la culture incombe aux länders ou aux cantons, ce qui explique la réticence des Etats contractants. Par ailleurs, la question de la „culture“ dans les Etats centralistes est une des pierres d’achoppement dans les difficiles relations entre le centre et les régions périphériques resp. les minorités, et l’on appréhende de voir apparaître des réglementations internationales susceptibles de les compliquer encore.

Réflexions pour un protocole „Population et culture“

Toutefois, les problèmes actuels concernant la „société“ sont si importants dans les Alpes et si étroitement liés à l’„économie“ et à l’„environnement“ qu’il faut absolument agir à ce niveau si l’on veut que les Alpes adoptent un développement durable. Pour ce faire, on peut recourir à la forme d’un „protocole“ de la Convention alpine, ce qui donnerait une base solide à une collaboration à l’échelle al-

pine. On signifierait aussi par là qu’on donne la même valeur au domaine de la „société“ qu’à ceux de „l’économie“ et de „l’environnement“.

Cependant, un „protocole“ sur ce thème ne peut édicter des règlements juridiquement contraignants comme d’autres protocoles. Les conditions légales sont extrêmement différentes selon les Etats alpins et cette diversité représente un avantage culturel qu’il est important de conserver. Ce protocole aurait plutôt pour intérêt de favoriser l’information réciproque, l’échange d’expériences et la mise en réseau systématique de projets similaires, en vue de résoudre de manière décentralisée et par la mise en réseau, les problèmes qui se posent actuellement sur le plan de la „société“. Il s’agirait par là de renforcer ou de rétablir, par des moyens modernes, la responsabilité collective à l’égard de l’environnement et de l’espace de vie, de toutes les personnes concernées dans les communes, les régions et l’ensemble de l’espace alpin.

Ce protocole est appelé „Population et culture“ dans la convention cadre. Il traite donc de deux thématiques différentes, caractérisées par des objectifs distincts :

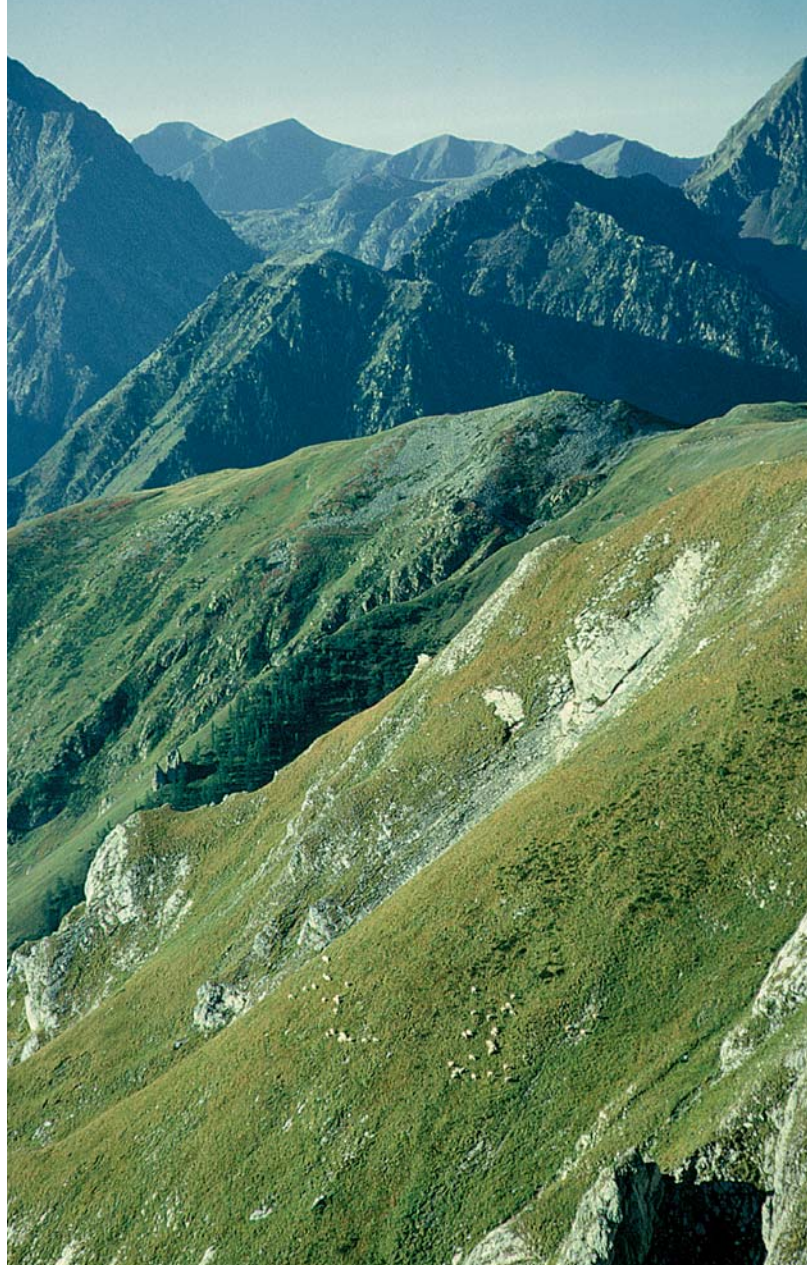
- *Population*: assurer une qualité de vie élevée dans tous les domaines de l’existence, améliorer la qualité de vie là où elle est compromise.
- *Culture*: offrir une vie qui vaut la peine d’être vécue et lui donner un sens, renforcer l’identité et la légitimité culturelle.

La synthèse de ces deux entités permet un engagement conscient et une responsabilité à l'égard de son propre espace de vie et du développement durable de celui-ci à tous les niveaux politiques.

Idées directrices et objectifs sur le thème de la population

Assurer une „qualité de vie élevée“ signifie qu'il faut viser une qualité de vie dans les Alpes qui soit „équivalente“ à celle du reste de l'Europe. Il ne faut mettre en œuvre un développement durable que si celui-ci ne porte pas préjudice aux Alpes. Par ailleurs, „équivalent“ ne signifie pas „identique“: il n'est ni possible ni souhaitable de vouloir obtenir la qualité de vie des grandes villes dans l'espace alpin, avec sa topographie difficile et sa densité de population parfois très faible. Il s'agit de trouver des solutions spécifiques aux Alpes pour créer d'une autre manière une qualité de vie élevée et équivalente. L'espace alpin doit donc se montrer particulièrement novateur.

Cela concerne notamment les thèmes suivants (voir en annexe de cette brochure, une proposition présentée pour chacun de ces domaines, avec des objectifs partiels et des indicateurs): habitat/degré de confort de l'habitat, loisirs près de son cadre de vie, infrastructures publiques et privées, accessibilité des centres voisins, instruction/formation, santé publique et affaires sociales.



Pâturage traditionnel à moutons dans les Alpes maritimes.

Idées directrices et objectifs sur le thème de la culture

On ne peut offrir aux habitants des Alpes „une vie qui vaut la peine d'être vécue“ et „lui donner un sens“ que si l'on parvient à relever quatre défis.

Premièrement, la réalité des Alpes est aujourd'hui marquée par le fait qu'un grand nombre d'„étrangers“ vivent et travaillent dans l'espace alpin et que leurs valeurs et leur comportement se distinguent de



ceux de la population locale. Le grand défi culturel consiste à associer ces différentes valeurs dans la construction d'une responsabilité commune à l'égard de l'environnement et de l'espace de vie, à renforcer par là ces valeurs et à promouvoir ainsi une coexistence tolérante dans un enrichissement culturel vivant. C'est à cette seule condition qu'on peut réaliser un développement durable dans les Alpes. La diversité des cultures régionales traditionnelles dans l'espace alpin justifie que le protocole „Population et culture“ ne se limite pas à la population indigène mais tienne aussi compte des immigrés, des étrangers, des réfugiés, etc. Ils co-déterminent la réalité actuelle des Alpes et doivent donc être intégrés dans les solutions favorables à un développement durable.

Deuxièmement, si les valeurs véhiculées par les traditions dans l'espace alpin sont souvent très importantes pour une prise de responsabilité collective à l'égard de la société et de l'environnement, certaines de ces valeurs, comme la position subalterne de la femme ou le peu de poids accordé au développement personnel, ne sont plus acceptables aujourd'hui. Le défi consiste donc à recréer une nouvelle identité culturelle à partir d'éléments traditionnels et modernes. En effet, il est impossible de réaliser un développement durable si l'on se cramponne aux valeurs du passé et que l'on refuse les valeurs actuelles. Comme en ce qui concerne la „qualité de vie équivalente“, les Alpes ne sont un espace de vie attractif et durable que si l'on peut y

trouver le même épanouissement personnel, social et culturel que dans le reste de l'Europe, avec une forme de développement qui leur soit spécifique. Sur ce point, nous avons besoin dans l'espace alpin d'une confrontation culturelle vivante avec la globalisation, sans rejeter les valeurs et les expériences culturelles traditionnelles ni les conserver en mettant la culture au musée. C'est là un défi majeur pour la culture alpine.

Troisièmement, il arrive souvent que les traditions alpines soient utilisées dans les buts les plus divers. Le grand défi consiste à les garder vivantes de façon qu'elles renforcent l'identité régionale et la responsabilité face à la région. Il n'est pas possible de réaliser un développement durable si les coutumes, fêtes et traditions alpines, locales et régionales, n'ont plus de sens et que l'on continue de les perpétuer pour de mauvaises raisons, par ex. pour attirer les touristes, pour promouvoir l'économie ou pour donner une identité politique à un parti, une région ou un Etat. Dans la mesure où ces „mises en scène factices“ des traditions alpines faussent la réalité, elles représentent un obstacle à une résolution pragmatique des problèmes et à un développement durable.

Quatrièmement, si les minorités linguistiques et culturelles des Alpes jouent un rôle important pour le renforcement de l'identité régionale et de la responsabilité à l'égard de sa propre région, les évolutions et les problèmes actuels des Alpes sont

si complexes qu'ils vont bien au-delà de cette thématique. Le grand défi consisterait à tenir compte de ces minorités mais sans en faire une thématique primant sur toutes les autres. En effet, on ne peut réaliser un développement durable si l'on réduit la culture aux minorités linguistiques et culturelles de l'espace alpin – cette réduction n'est pas en accord avec le principe de durabilité et ne permet pas de fonder une responsabilité générale à l'égard de l'espace de vie alpin. Cependant, il faut aussi tenir compte de ces minorités de manière spécifique. La diversité linguistique et culturelle de l'espace alpin constitue un potentiel culturel de première importance qui mérite d'être préservé. La coexistence de points de vue multiples sur les Alpes et l'intrication étroite des traditions et des valeurs les plus diverses peuvent grandement favoriser les innovations culturelles.

D'un point de vue thématique, ces défis concernent notamment les domaines suivants (cf. annexe): confrontation intellectuelle et culturelle, minorités linguistiques et culturelles, formation, associations et groupes d'intérêts, les constructions comme symboles d'identité culturelle.

Différenciation des douze domaines thématiques en fonction de „régions types“ et sous une forme participative

L'analyse de l'évolution des Alpes à l'aide de l'évolution démographique a montré que les problèmes

concrets se manifestent de façons très diverses. Cette constatation s'applique tout particulièrement à ce qui touche la population et la culture. C'est pourquoi il est très important de différencier les mesures de ce protocole en fonction de régions types (régions urbanisées et rurales) sans donner toujours le même poids aux douze domaines thématiques.

Par ailleurs, il est essentiel d'intégrer largement les personnes concernées dans la définition de la „qualité de vie“ et de la „légitimité culturelle“, au moyen de procédés participatifs. Cela pourrait se traduire par des modèles communaux et régionaux

durables, sur le mode de „l'Agenda 21 local“ et par des modèles comparables à des échelons politiques plus élevés (land/canton, Etat, ensemble de l'espace alpin). On pourrait alors fonder ou renforcer simultanément une responsabilité collective à l'égard de son propre espace de vie.

Un protocole „Population et culture“ pourrait ainsi contribuer à apporter une solution durable aux problèmes actuels des Alpes dans le domaine de la „société“, tout en donnant un nouveau souffle à la Convention alpine, pour qu'elle soit perçue dans l'ensemble des Alpes comme un outil utile et démocratique.



Annexe: Propositions de thématiques, de contenus, de dispositions et de mesures d'application sur le thème „Population et culture“ de la Convention alpine

A. INTRODUCTION

Douze thématiques ou problématiques importantes pour l'ensemble de l'Arc alpin sont présentées ci-après avec leurs „objectifs opérationnels“ respectifs, lesquels sont différenciés en fonction de thèmes ou d'objectifs particuliers et concrétisés au moyen d'indicateurs.

De l'avis de l'auteur, ces thématiques illustrent bien le thème „Population et culture“ conformément aux exigences de la Convention alpine et aux débats politiques et professionnels actuels.

La définition de ces douze thématiques s'est faite sur la base des sources suivantes:

- a) analyse des documents de la Convention alpine et des propositions de protocole ;
- b) analyse de 13 systèmes d'indicateurs sur le thème du „développement durable“, et surtout de sa „dimension socioculturelle“ ;
- c) utilisation d'un grand nombre d'analyses qualitatives portant sur la thématique „Population et culture“ dans l'espace alpin, ainsi que de nos propres études.

Les thématiques ainsi définies ont été systématisées et redistribuées dans les deux domaines „Population“ et „culture“. On a veillé d'une part à réunir un grand nombre de sujets différents afin d'obtenir une certaine vue d'ensemble, puis à les classer par thèmes pour plus de clarté. Nous avons

délibérément renoncé à présenter un indicateur global: c'est la totalité de ces douze thématiques qui constitue la culture, et cette complexité ne peut être réduite à un seul indicateur. Il va de soi qu'en dépit de la systématisation des différents sujets abordés, le projet suivant ne constitue qu'une première proposition qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité et dont la systématisation doit être discutée.

D'un point de vue formel, cette présentation s'inspire des résultats du groupe de travail „Objectifs de qualité environnementale spécifiques aux régions de montagne“ de la Convention alpine (Office fédéral de l'environnement, 2000). Nous reprenons la formulation d'„objectifs opérationnels“ pour les douze thématiques et d'„objectifs particuliers“ pour les domaines particuliers de ces thématiques, y compris la mention d'indicateurs éventuels.

Cette liste de thématiques ne doit pas être perçue comme un „catalogue de valeurs culturelles“. La culture constitue un processus dynamique et vivant qui ne peut être standardisé, fixé ou ordonné dans un catalogue. Il ne nous appartient pas de définir la teneur des douze thématiques suivantes, de déterminer comment elles devront être pondérées et se combiner entre elles. C'est là l'affaire des personnes concernées. La liste de ces douze thématiques a pour but de préciser les domaines qui ne doivent pas être négligés et pour lesquels il faudrait initier des processus dynamiques. Les indicateurs mentionnés ne servent pas à évaluer positivement ou négativement un état donné ou à

établir des comparaisons d'ordre culturel dans l'espace alpin. Ils devraient plutôt permettre de poursuivre le processus de développement durable et nous aider à observer les évolutions positives et négatives dans le domaine „Population et culture“.

B. THÉMATIQUES PROPOSÉES

Les thématiques suivantes ont été exclues:

- Mobilité: objet du protocole „Transports“
- Paysages culturels: objet du protocole „Agriculture de montagne“ et du protocole „Protection de la nature et entretien des paysages“
- Evolution de l'habitat: objet du protocole „Aménagement du territoire“
- Economie: traitée en partie dans le protocole „Aménagement du territoire et développement durable“
- Processus participatifs: ne sont pas traités ici comme un thème à part entière

Objectifs principaux

Population: Assurer une qualité de vie élevée dans tous les domaines de l'existence, améliorer la qualité de vie là où elle est compromise.

Culture: Offrir une vie qui vaut la peine d'être vécue et lui donner un sens, renforcer l'identité et la légitimité culturelle.

La synthèse de ces deux entités permet un engagement conscient et une responsabilité à l'égard de son propre espace et mode de vie et du développement durable de celui-ci.

Le domaine de la „population“ inclut surtout les thématiques 1 à 6, le domaine de la „culture“, les thématiques 7 à 12. Toutefois, il est impossible de classer ces domaines de façon définitive et incon-

testable et la thématique n°6 relève de ces deux domaines à la fois (l'instruction concerne le domaine de la „population“, la formation celui de la „culture“).

1. Équité dans l'occupation de l'espace

Objectif opérationnel: Maintenir et renforcer les structures de l'habitat et les structures économiques décentralisées dans l'espace alpin, qui dépendent directement les uns des autres (sans structures de l'habitat et infrastructures décentralisées pas d'emplois décentralisés et inversement), dans une relation équilibrée et égalitaire entre villes et campagne (importante compte tenu des tendances actuelles à l'urbanisation et à la dévalorisation de la campagne).

Objectif particulier n°1: Structures de l'habitat et infrastructures décentralisées

1. *Habitat:* Encourager les habitations à loyer modéré, favoriser l'accès à la propriété, améliorer le degré de confort dans les bâtiments existants, toujours de manière compatible avec les impératifs sociaux et en ménageant les ressources (utilisation économe du sol, recyclage des surfaces utilisées, rénovations répondant à des critères écologiques).

Indicateurs: Nombre de nouvelles constructions (maisons/appartements) par rapport à l'évolution de la population, sol utilisé par unité d'habitat, données sur le degré de confort (commodités) tirées des statistiques des logements.

2. *Cadre de vie:* Assurer de saines possibilités de se détendre en toute sécurité dans son cadre de vie immédiat.

Indicateurs: Pourcentage d'espaces verts dans

la surface d'habitat, nuisances causées par le bruit et les gaz d'échappement dans les zones d'habitation.

3. *Infrastructures*: Maintenir et renforcer les infrastructures décentralisées – souvent déstabilisées – dans le domaine de l'approvisionnement local, des services publics et privés, de la santé publique, des structures d'encadrement pour les enfants et les jeunes, de l'encadrement des personnes âgées, de l'éducation, de l'instruction, de la formation et de la formation continue, en favorisant des solutions novatrices (combinaison de plusieurs fonctions dans un bâtiment – commerces et bureaux – et utilisation novatrice des nouvelles possibilités techniques).

Indicateurs: Nombre d'établissements par commune/localité, intensité de leur utilisation respective (nombre de personnes/mois).

4. *Accessibilité* (protocole „Transports“): Améliorer l'accessibilité des zones d'habitation décentralisées avec de nouvelles formes de transports publics (système de bus sur appel, taxis collectifs, etc.) et l'accessibilité régionale/inter-régionale (aux prochains centres plus ou moins importants) avec les transports publics.

Indicateurs: Nombre de correspondances en bus et en train par jour, nombre de personnes transportées.

5. *Réseaux sociaux*: Activer et revaloriser l'aide traditionnelle entre voisins et les „corvées“ (travaux effectués en commun) en leur donnant de nouvelles formes, afin de trouver des solutions flexibles, loin de toute bureaucratie, aux problèmes touchant les infrastructures et le logement, surtout dans les régions d'altitude où la population est clairsemée.

Indicateurs: Nombre de prestations d'assistance entre voisins resp. de travaux exécutés en commun au cours de l'année; nombre de participants par intervention.

Objectif particulier n°2: Structure économique décentralisée

1. *Entreprises*: Maintenir et promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME).

Indicateurs: Nombre de PME dans le nombre total d'exploitations et proportion des personnes qu'elles emploient.

2. *Structure des branches économiques*: Supprimer resp. éviter les monostructures économiques en promouvant de façon ciblée une structure diversifiée des branches économiques.

Indicateurs: Structure des secteurs d'activité et des branches économiques.

3. *Activités combinées*: Faciliter et promouvoir les activités multiples et la combinaison d'emplois différents, surtout dans les régions où la population est clairsemée et où l'on compte peu d'emplois à temps complet.

Indicateurs: Proportion de personnes pratiquant des activités multiples parmi les personnes actives.

4. *Plus-value régionale*: Renforcer la plus-value locale et régionale en améliorant, resp. en établissant et en développant des chaînes régionales de création de valeur.

Indicateurs: Comptabilité régionale (à redéfinir).

5. *Intégration*: Mieux intégrer dans les économies régionales alpines les établissements à caractère industriel ou commercial, dont les propriétaires vivent en dehors des Alpes, et produisant pour un marché extra-alpin, au travers d'une

meilleure interdépendance dans la fourniture de pré-produits, d'une meilleure interpénétration sociale et d'une intégration politique (adapter la philosophie de l'entreprise aux buts du développement régional durable).

Indicateurs: Proportion de produits régionaux achetés par les établissements dont les propriétaires vivent en dehors des Alpes (à redéfinir).

6. *Milieu créatif:* Créer un milieu novateur et créatif d'une part en offrant une qualité de vie élevée, une bonne formation, en favorisant une identification élevée avec son propre espace de vie et espace économique ainsi qu'une rentabilité satisfaisante, d'autre part en favorisant les entreprises/branches novatrices travaillant de manière compatible avec les impératifs sociaux et écologiques.

Indicateurs: Fondation/établissement d'entreprises, notamment d'entreprises dans le domaine „recherche et développement“.

2. Justice sociale

Objectif opérationnel: Eviter resp. réduire l'inégalité sociale sous ses différentes formes, sans quoi on ne peut s'attendre à ce que toutes les personnes concernées collaborent activement à la mise en place d'un développement régional et assument une responsabilité commune à l'égard de leur propre espace de vie et espace économique.

Objectifs particuliers :

1. Eviter les différences extrêmes entre pauvres et riches.

Indicateur: Répartition des revenus sur le plan régional.

2. Ne pas exclure de groupes de personnes/de po-

pulations ou de groupes ethniques ou linguistiques du développement économique et des responsabilités politiques.

Indicateur: Nombre de personnes issues de „minorités“ aux postes supérieurs dans le domaine économique et politique.

3. Intégrer équitablement les femmes dans l'ensemble de la vie économique et sociale, notamment dans les tâches de direction et d'organisation; modifier au besoin le profil exigé si celui-ci est clairement conçu pour des hommes.

Indicateur: Nombre de femmes dans les fonctions de direction.

4. Etablir un dialogue équitable entre les générations, qui ne désavantage pas les jeunes (qui apportent souvent des innovations importantes) et intègre activement les aînés (qui bénéficient souvent d'une grande expérience des relations avec l'environnement alpin et d'une bonne connaissance des traditions et de l'histoire).

Indicateur: Proportion de jeunes et d'aînés dans les manifestations et activités sociales et politiques.

5. Etablir un dialogue équitable entre les différentes cultures dans la tolérance et l'enrichissement mutuels; cela ne concerne pas que les minorités culturelles ou linguistiques des Alpes mais aussi les cultures des travailleurs/employés/ouvriers saisonniers étrangers, des réfugiés qui vivent dans les Alpes. Il ne faut pas négliger ou refuser cette partie de la réalité alpine. En effet, les problèmes qui en découleraient constituent un obstacle considérable au développement durable et l'on a tout à y gagner en intégrant activement cet élément de la réalité alpine (enrichissement culturel notable).

Indicateur: Participation de cultures minoritaires aux manifestations publiques.

6. Instaurer et favoriser une solidarité des habitants de l'espace alpin entre eux ainsi qu'une solidarité des habitants des Alpes avec la population européenne et celle du monde entier; ces différentes formes de solidarité devraient empêcher que certaines régions bénéficient d'avantages à sens unique au détriment d'autres régions (à l'intérieur comme à l'extérieur des Alpes) ainsi qu'un isolement culturel des Alpes, avec une dévalorisation de tout ce qui est „étranger“.

Indicateur: Résultats des votations des groupements ou partis politiques qui traitent de ce problème.

3. Egalité des chances pour tous

Objectif opérationnel: Développement personnel optimal sur le plan individuel, constituant la base d'une vie qui vaut la peine d'être vécue et la condition d'un engagement personnel et d'une prise de responsabilité à l'égard de son espace de vie.

Objectifs particuliers:

1. Garantir les mêmes droits, resp. une absence de discrimination pour tous les êtres humains – indépendamment de l'âge, du sexe, de la religion, de la couleur de la peau, de la nationalité, de l'origine ainsi que des valeurs culturelles, des styles de vie, des projets de vie non-conventionnels (sur la base d'une tolérance mutuelle et d'une intégration dans la responsabilité commune à l'égard de l'espace de vie) – dans l'économie, la société et la vie politique.

Indicateur: Nombre de plaintes et de réclama-

tions dues à des discriminations, déposées auprès d'un organe régional à définir.

2. Renforcer et favoriser une cohabitation tolérante sur la base d'une estime et d'un respect mutuels entre les personnes.

Indicateur: Nombre de conflits/litiges personnels, que l'on peut attribuer au non-respect d'hommes et de femmes d'une autre couleur, d'une autre culture, etc.

4. Sécurité

Objectif opérationnel: Assurer une sécurité élevée dans tous les domaines de la vie tant pour chaque individu que pour des groupes sociaux et pour la population dans son ensemble, car le sentiment d'insécurité nuit à la qualité de vie et entrave toutes les activités et la prise de responsabilités.

Objectifs particuliers:

1. Réduire les actes délictueux, à savoir d'une part les atteintes à la propriété d'autre part les atteintes à l'intégrité corporelle et notamment les délits d'origine xénophobe.

Indicateur: Nombre d'actes délictueux.

2. Réduire les accidents de travail, surtout dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie et dans les ménages.

Indicateur: Nombre d'accidents de travail.

3. Réduire les accidents de la circulation, dans le domaine du trafic local, interrégional, touristique, professionnel, à destination ou en provenance des Alpes, ainsi que du trafic de transit (en collaboration avec le protocole „Transports“).

Indicateur: Nombre d'accidents de la circulation, nombre de personnes touchées resp. tuées.

4. Réduire les nuisances environnementales cau-

sées par les accidents (accidents du travail et de la circulation).

Indicateur: Nombre d'accidents impliquant une nuisance pour l'environnement.

5. Réduire les menaces environnementales pesant sur les habitats, les infrastructures et les sites économiques (en étroite relation avec le protocole „Protection de la nature et entretien des paysages“).

Indicateur: Nombre d'infrastructures/de bâtiments menacés.

5. Santé

Objectif opérationnel: Assurer un système de santé publique de haute qualité et décentralisé, lequel fait partie intégrante de la qualité de vie actuelle (indicateur principal : espérance de vie).

Objectifs particuliers:

1. Réorganiser les soins médicaux de base dans les régions peu peuplées et difficilement accessibles, au travers de coopérations fonctionnelles et par la mise à profit de nouvelles possibilités techniques.

Indicateur: Répartition des établissements médicaux appropriés dans la zone d'habitat.

2. Maintenir et renforcer les établissements médicaux spécialisés dans les petites villes et les petits centres des Alpes, car ils constituent des plaques tournantes pour dispenser des soins médicaux aux régions rurales.

Indicateur: Répartition et nombre d'établissements de ce genre.

3. Revaloriser les établissements médicaux hautement spécialisés dans les grandes villes des Alpes, qui assument une responsabilité affirmée

et spécifique dans les soins médicaux apportés aux régions alpines environnantes.

Indicateur: Encore à mettre au point.

6. Instruction et formation

Objectif opérationnel: Assurer un bon système d'instruction décentralisé (y compris de formation continue) car il constitue un facteur essentiel pour conserver une structure d'habitat décentralisée, une qualité de vie élevée et un développement économique positif ainsi que pour renforcer et promouvoir la formation personnelle, qui permet de se confronter aux problèmes et aux défis du monde moderne, à tous les niveaux.

Objectifs particuliers:

1. Renforcer et promouvoir les écoles obligatoires, surtout dans les régions peu peuplées et difficiles d'accès; il est souvent nécessaire de développer de nouvelles solutions pour faire face de manière novatrice aux défis qui se posent (projets pilotes).

Indicateur: Nombre et répartition dans l'espace des écoles primaires et nombre d'élèves.

2. Renforcer et promouvoir les écoles secondaires et les centres de formation spécialisés ou professionnels avec des structures qui soient les plus décentralisées possible, en tirant parti des nouvelles possibilités techniques et des occasions d'étudier à distance; dans ce domaine aussi, il est nécessaire de développer de nouvelles solutions.

Indicateur: Nombre et répartition spatiale des centres de formation appropriés et proportion de la population au bénéfice d'une formation à ce niveau.

3. Fonder de nouvelles hautes écoles spécialisées et universités dans l'espace alpin plutôt que dans les villes situées à la périphérie des Alpes, et développer les écoles et universités déjà existantes, afin de revaloriser les Alpes dans le domaine de la formation.

Indicateur: Nombre et répartition spatiale des hautes écoles spécialisées et des universités dans l'espace alpin et péri-alpin; proportion de la population alpine au bénéfice d'une formation dans ces établissements.

4. Renforcer et développer les aspects spécifiques alpins à tous les niveaux de l'instruction (de l'école primaire à l'université), afin d'approfondir la connaissance de son propre espace de vie (condition d'une prise de responsabilité); intégrer tous les centres de formation (de l'école primaire à l'université) dans les débats socio-politiques sur la durabilité.

Indicateur: Encore à mettre au point (évent. projets sur le développement durable de régions alpines, menés par des écoles et des universités).

5. Etablir, resp. revaloriser, les centres de formation présentant une orientation spécifique aux Alpes et un enseignement dans les domaines de la culture, de l'histoire, de l'environnement, de la protection de la nature, de l'économie, etc. (pédagogie de l'expérience vécue, proposition d'activités et d'actions).

Indicateur: Nombre de centres de formation, nombre de cours, de manifestations, d'actions proposés et nombre de participants.

7. Confrontation intellectuelle et culturelle

Objectif opérationnel: Activer, promouvoir et renforcer toutes les manières de se confronter intellectuel-

lement et culturellement avec les défis du présent, du passé et du futur, afin de développer sa propre compréhension – personnelle et collective – du monde et de donner un sens à ses actions. Il s'agit notamment de se confronter activement à l'évolution planétaire, européenne et nationale en se référant à l'évolution des Alpes, à leur histoire, leurs traditions et à l'environnement alpin.

Objectifs particuliers:

1. Renforcer, soutenir et développer les formes de culture les plus abouties dans l'espace alpin (théâtre, littérature, beaux-arts, musique, cinéma, science, religion, etc.), dans la mesure où elles sont compatibles avec les intérêts écologiques, et faire en sorte qu'elles s'intéressent explicitement aux „Alpes“.

Indicateur: Nombre d'événements culturels de cet ordre et leur répartition spatiale; nombre de participants.

2. Renforcer, soutenir et développer toutes les formes de culture populaire et folklorique et de culture de masse (musique folklorique, musique légère, humour, cinéma, music-hall, littérature, fêtes, coutumes, etc.) s'exprimant de manière décentralisée, dans le respect de l'environnement, et favoriser leur intérêt explicite pour „les Alpes“.

Indicateur: Nombre d'événements de ce type et leur répartition spatiale et nombre de participants.

3. Renforcer et revaloriser la recherche sur le lieu d'origine, au travers d'„ateliers historiques et culturels“, où des non-spécialistes étudient, en collaboration avec des experts et des scientifiques, l'histoire et l'évolution spécifique de leur région.

Indicateur: Nombre de projets de ce type.

4. Revaloriser les nombreux musées de l'espace alpin, grands et petits, comme des lieux de confrontation vivante avec son propre passé, permettant une meilleure compréhension du présent.
Indicateur: Nombre d'expositions et de manifestations spéciales organisées par les musées et nombre de participants.

8. Diversité linguistique

Objectif opérationnel: Promouvoir et renforcer la diversité linguistique dans l'espace alpin, comme une interprétation et une recreation active du monde.

Objectifs particuliers:

1. Promouvoir et renforcer les langues minoritaires dans l'espace alpin par l'archivage/la documentation, en soutenant leurs publications et leurs émissions de radio et de télévision, en favorisant les traductions (dans les deux sens), et en soutenant une évolution vivante de ces langues (ne pas les mettre au musée).

Indicateur: Nombre de publications, d'émissions de radio/TV.

2. Promouvoir et renforcer les dialectes régionaux et locaux des Alpes comme des systèmes d'expression et de communication ayant la même valeur que les langues majoritaires.

Indicateur: Nombre de personnes parlant un dialecte.

3. Revaloriser et favoriser le plurilinguisme dans l'espace alpin.

Indicateur: Nombre de manifestations, de publications, d'émissions de radio/TV en plusieurs langues.

4. Prendre en compte les langues „étrangères“ (travailleurs étrangers, requérants d'asile, etc.) dans

le contexte du plurilinguisme alpin, proportionnellement au nombre de personnes parlant une langue étrangère dans une région des Alpes.

Indicateur: Proportion d'informations et de publications générales dans la langue étrangère considérée.

9. Les constructions, symboles d'identité culturelle

Objectif opérationnel: Les sites archéologiques, monuments historiques, bâtiments, structures d'habitat et infrastructures bâties (conduites d'eau, voies de communication, ponts) ainsi que les nouvelles constructions de toutes sortes constituent des symboles de la tradition et du présent et des expressions d'identité culturelle. Il convient de les aménager et de les utiliser de façon à permettre, favoriser et parfois aussi provoquer une confrontation vivante avec le passé et le futur (contre leur dévalorisation par un aménagement inadapté de leurs environs immédiats, contre une mise au musée stérile et pour de nouveaux projets s'inspirant librement de la tradition locale).

Objectifs particuliers:

1. Bâtiments d'habitation (nouvelles constructions): Réaliser un type d'habitat contemporain compatible avec les impératifs écologiques, sans renier la tradition mais tout en adoptant de nouvelles formes d'expression (pas de „faux vieux“ mais pas non plus de reprise de formes extérieures aux Alpes).

Indicateur: Prix décernés à de nouvelles constructions dans les Alpes.

2. Bâtiments d'exploitation (construction à neuf d'étables, de granges, d'hôtels, de bâtiments industriels): Ne pas faire semblant de reprendre

des fonctions traditionnelles, privilégier un aménagement fonctionnel sur la base des formes et des matériaux utilisés dans la région, de façon compatible avec les impératifs écologiques.

Indicateur: Prix décernés à de nouvelles constructions dans les Alpes.

3. Bâtiments assumant des fonctions particulières (construction à neuf de bâtiments publics tels qu'écoles, hôtels de villes): Leur apparence joue un rôle essentiel en raison de leur grande importance dans la vie sociale et de leur caractère exemplaire; il importe de définir soigneusement leur aspect dans le cadre d'une large discussion publique.

Indicateur: Discussion publique à propos des nouveaux bâtiments communaux.

4. Bâtiments historiques et musées: Au-delà de la simple conservation de ces bâtiments, il importe tout particulièrement que leurs environs soient aménagés de manière adaptée, dans le respect de leur valeur historique et que ces bâtiments aient un rôle à jouer dans la vie publique.

Indicateur: Concours pour l'aménagement d'ensembles architecturaux.

5. Éléments bâtis dans le paysage: Il faudrait conserver dans la mesure du possible les monuments archéologiques, les voies historiques, les sites religieux, les mines, les vestiges d'habitats, qui empêchent fréquemment une exploitation du sol selon les critères actuels, et leur trouver une nouvelle fonction adaptée, afin de conserver une perception vivante de son propre passé.

Indicateur: Nombre de monuments préservés de la destruction et revalorisés.

10. Associations et groupes d'intérêts de toutes sortes

Objectif opérationnel: Promouvoir et renforcer les groupes de toutes sortes en tant que moyen décentralisé et autonome d'aménager son propre espace de vie; cela concerne d'une part tous les groupes traditionnels (dans le domaine de la culture populaire, des coutumes et des traditions) et d'autre part tous les nouveaux groupes ayant un rapport avec les objectifs du développement durable (étant entendu que ce concept doit être défini au sein de chaque groupe et non imposé de l'extérieur).

Objectifs particuliers:

1. Créer des conditions cadres positives pour ces groupes (utilisation de locaux dans des bâtiments publics, soutien au travers de matériel et de prestations précises fournis par l'administration publique).

Indicateur: Nombre d'associations et de groupes, nombre de membres.

2. Renforcer l'importance de ces groupes en promouvant leur existence publique et leur intégration dans les manifestations officielles les plus diverses.

Indicateur: Nombre d'apparitions publiques.

3. Promouvoir les échanges régionaux, interrégionaux et alpins entre ces groupes, par des visites mutuelles fréquentes et par la réalisation commune de fêtes, de conférences, de concours, etc.

Indicateur: Nombre d'activités dans ce sens.

11. Activités sportives

Objectif opérationnel: Garantir et renforcer les activités sportives, qui constituent une activité intelligente, permettent de prévenir les problèmes de santé,

d'évoluer au sein de l'environnement alpin, ainsi que les (grands) événements sportifs en tant que facteurs d'identification avec la région de la manifestation.

Objectifs particuliers:

1. Promouvoir le sport de masse comme activité de loisirs intelligente permettant de prévenir les problèmes de santé et d'évoluer activement au sein de l'environnement alpin, en apportant notamment un soutien aux associations sportives, aux groupes sportifs peu organisés et aux manifestations destinées à un large public, toujours dans le respect de l'environnement.

Indicateur: Nombre d'associations sportives et nombre de membres, nombre de manifestations et nombre de participants.

2. Renforcer le sport professionnel dans l'espace alpin et surtout les équipes professionnelles ayant la faveur du public (football, hockey sur glace) en raison de leur grande importance pour l'identité régionale; organiser des tournois et des compétitions à l'échelle alpine et mettre en place à long terme une ligue alpine de hockey sur glace, afin de promouvoir une identité alpine dans son ensemble.

Indicateur: Nombre d'équipes provenant de l'espace alpin et jouant dans les ligues professionnelles nationales.

3. Promouvoir les (grands) événements sportifs compatibles avec les intérêts sociaux et environnementaux et les réaliser en améliorant de manière ciblée le lien à la région alpine organisatrice, afin de renforcer l'identité alpine et de revaloriser l'espace alpin par rapport à l'extérieur.

Indicateur: Nombre de (grands) événements sportifs répondant à ces critères.

12. Culture culinaire

Objectif opérationnel: Revaloriser la culture culinaire comme forme de culture régionale aboutie et chargée d'émotion.

Objectifs particuliers:

1. Sauvegarder les comportements personnels dans le domaine du boire et du manger comme une partie importante de la culture quotidienne et percevoir leur élaboration comme une culture régionale novatrice.

Indicateur: Nombre de manifestations et de publications sur le thème de la culture culinaire régionale.

2. Revaloriser les produits alimentaires, boissons, recettes, procédés et plats traditionnels, typiques d'une région; recréer des produits de qualité à partir de matières premières locales ou régionales et créer de nouveaux plats afin de renforcer les chaînes régionales de création de valeur, de prévenir les problèmes de santé et de promouvoir l'identité régionale.

Indicateur: Nombre d'anciens et de nouveaux produits de qualité provenant de la région resp. proportion du chiffre d'affaires enregistré par la branche.

3. Revaloriser la culture culinaire comme un processus novateur et créatif, qui ne soit pas assujéti au passé (mise au musée) et qui ne rejette pas non plus tout ce qui vient d'ailleurs (isolement), mais qui renforce une identité régionale ouverte sur le monde, capable d'intégrer des éléments nouveaux et étrangers.

Indicateur: Nombre de nouveaux produits parmi les produits régionaux de qualité.

Sources et bibliographie

Liste des documents de la Convention alpine

Resolution von Berchtesgaden: Resolution der für Umwelt- und Naturschutz zuständigen Minister und Vertreter der Regierungen anlässlich der 1. Internationalen Alpenkonferenz der Umweltminister vom 9.-11. Oktober 1989 in Berchtesgaden. 89 Punkte auf 24 Seiten (nicht veröffentlicht)

CIPRA: Resolution von Schwangau 1992 zur Alpenkonvention. 8 Forderungspunkte. Schwangau, den 1. Oktober 1992. In: W. Danz/ S. Ortner (Hrsg.): Die Alpenkonvention – eine Zwischenbilanz. München 1993, S. 10 (deutsch), 171 (français), 319 (italiano), 470 (slow.)

IUCN/CIPRA (1993): Stellungnahme der IUCN und der CIPRA an die Arbeitsgruppe der Hohen Beamten der Alpenkonvention. 8-Punkte-Stellungnahme, Vaduz und Bonn, August 1993 (nicht veröffentlicht)

Hasslacher, P., Hrsg. (2000): Die Alpenkonvention – eine Dokumentation. Innsbruck (= Fachbeiträge des Österreichischen Alpenvereins, Serie: Alpine Raumordnung Nr. 17) (Abdruck der Rahmenkonvention und aller fertiggestellten Protokolle)

Umweltbundesamt (UBA) (2000): Umweltqualitätsziele für die Alpen. Abschlussbericht der Arbeitsgruppe „Bergspezifische Umweltqualitätsziele der Alpenkonvention“. Umweltbundesamt, Berlin

Umweltbundesamt (UBA) (2000a): Umweltqualitätsziele für die Alpen. Nationaler Beitrag Deutschlands im Rahmen der Arbeitsgruppe „Bergspezifische Umweltqualitätsziele“ der Alpenkonvention. Umweltbundesamt, Berlin

Documents et projets relatifs à un protocole „Population et culture“

Wachter, D. (1993): Vertiefung sozio-ökonomischer Aspekte der Alpenkonvention und ihrer Protokolle. Eine Untersuchung der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB) im Auftrag des Bundesamtes für Umwelt, Wald und Landschaft (BUWAL). Hrsg. vom BUWAL. Bern (= Umwelt-Materialien Natur und Landschaft Nr. 2)

Edition français: Analyse des aspects socio-économiques de la convention alpine et de ses protocoles. OFEFP, Berne 1993 (= Documents environment Nature et paysage no. 2)

Skizze für ein Protokoll „Bevölkerung und Wirtschaft“. Vorschlag der Expertengruppe Messlerli, verabschiedet am 27.10.1993. Bern

Peter Repolusk/Milan Naprudnik: Ansätze zur Umsetzung der Alpenkonvention im Bereich „Bevölkerung und Kultur“. Ljubljana, 24.09.1999

Ana Barbic: Die Erwartungen der Jugend und der Senioren an das Protokoll der Alpenkonvention „Bevölkerung und Kultur“. Ljubljana/Benediktbeuern, September 1999

Protokoll „Bevölkerung und Kultur“ zur Alpenkonvention. Erstellt vom Institut für Volkskultur und Kulturentwicklung in Zusammenarbeit mit Pro Vita Alpina – Alpenakademie. Innsbruck, Mai 2000

CIPRA: Forderung nach einem Protokoll „Bevölkerung und Kultur“ der Alpenkonvention. Vaduz, Juni 2000

Dokument der italienischen Kandidatur: Einsetzung der Arbeitsgruppe „Bevölkerung und Kultur“ – Durchführung des Beschlusses (Punkt 10 des Protokolls) der VI. Alpenkonferenz. Vorgelegt auf der 19. Sitzung des Ständigen Ausschusses der Alpenkonvention am 6.-7. September 2001 in Aosta (deutsche, französische, italienische, slowenische Fassung)

Fondazione G. Angelini: Premessa al protocollo „Popolazione e cultura“. Bozza di documento della Fondazione G. Angelini: working progress. Belluno, dicembre 2001

Programm der Arbeitsgruppe „Bevölkerung und Kultur“. Umsetzung des Beschlusses (TOP 7 des Protokolls) der 19. Sitzung des Ständigen Ausschusses. Bozen, 3.-4.12.2001

Bibliographie

Alpi (1974): Le Alpi e l'Europa. Atti del Convegno di Studi. Bari 1974-75, 4 vol.

ASTAT (2000): Jugendstudie. Werthaltungen, Lebensformen und Lebensentwürfe der Südtiroler Jugend/Indagine sui giovani. Valori, stili di vita e progetti per il futuro dei giovani altoatesini. Bozen/Bolzano 2000 (ASTAT-Schriftenreihe/collano 78)

Bachleitner, R./Penz, O. (2000): Massentourismus und sozialer Wandel. Tourismuseffekte und Tourismusfolgen in Alpenregionen. München/Wien 2000

Bätzing, W./Dickhörner, Y. (2001): Die Typisierung der Alpengemeinden nach „Entwicklungsverlaufsklassen“ für den Zeitraum 1870–1990. Mitteilungen der Fränkischen Geographischen Gesellschaft 48, 2001, S. 273 - 303

Bätzing, W. (2000): Erfahrungen und Probleme transdisziplinärer Nachhaltigkeitsforschung am Beispiel der Alpenforschung. K.-W. Brand (Hrsg.): Nachhaltige Entwicklung und Transdisziplinarität. Berlin 2000, S. 85 - 107. Français: De la „géographie régionale“ à une recherche scientifique coordonnée au sein de la „Convention alpine“. Revue de Géographie Alpine, 89, 2001, 4, S. 211 - 220

Bätzing, W. (1998): Der Alpenraum zwischen Verstädterung und Verödung. Praxis Geographie 28, 1998, 2, S. 4 - 9. Italiano: Le Alpi tra urbanizzazione e spopolamento. L'ALPE (Ivrea) 1, 1999, 1, S. 133 - 136. Français: Chronique d'un déséquilibre annoncé. L'ALPE (Grenoble) 4, 1999, 6, S. 14 - 19

Bätzing, W. (1991): Die Alpen – Entstehung und Gefährdung einer europäischen Kulturlandschaft. München 1991.

Camartin, I. (1985): Nichts als Worte? Plädoyer für Kleinsprachen. Chur 1985

Cason Angelini, E., Hrsg. (1998): „Mes Alpes à moi“ - Civiltà storiche e Comunità culturali delle Alpi. Belluno 1998

CIPRA (1999): Jung sein – alt werden im Alpenraum. Zukunftsperspektiven und Generationendialog. Schaan 1999 (anche in italiano/aussi en français)

COTRAO (1992): L'homme et les Alpes. Grenoble 1992. Edizione italiana: L'uomo e le Alpi. Torino 1993

De Concini, W. (1997): Gli Altri delle Alpi. Minoranze linguistiche dell'arco alpino italiano. Pergine Valsugana 1997. Deutsche Ausgabe: Nachbarn in den Alpen. Sprachliche Minderheiten im italienischen Alpenbogen. Chur 1998

Dematteis, L. (1994): Alpinia 2. Le Alpi e la loro gente. Ivrea 1994

Dematteis, L. (1975): Alpinia. Testimonianze di cultura alpina. Ivrea 1975

Guichonnet, P. (1980): Histoire et Civilisations des Alpes. Vol. 1: Destin historique, Vol. 2: Destin humaine. Toulouse/Lausanne 1980. Edizione italiana: Storia e civiltà delle Alpi. Milano 1986-87

Haid, H. u. G. (1994): Brauchtum in den Alpen. Riten, Traditionen, Lebendige Kultur. Rosenheim 1994

Johler, R. (2000): Die Formierung eines Brauches. Der Funken- und Holepfannsonntag. Studie aus Vorarlberg, Liechtenstein, Tirol, Südtirol und dem Trentino. Wien 2000

Kammerhofer-Aggermann, U. (2001): Regionale Salzburger Bräuche. Ein Prozess sinnstiftender Identifikation zwischen territorialer und globaler Heimat. Die Gasteiner Perchten. St. Johann/Pongau 2001, S. 6 - 17. Edizione italiana: L'identità come processo continuo tra Heimat territoriale e globale – le usanze regionali salisburghesi. In: A. Pasinato (a cura di): Heimat – Identità regionali nel processo storico. Roma/Feltre 2000, S. 31-42

Kammerhofer-Aggermann, U. (2000): Für einen prozesshaften, integrativen Kulturbegriff. Land-Kultur – 29 Positionen zu Kunst und Kultur im Land Salzburg. Salzburg 2000, S. 64-67

Kramer, D. (2000): Das eigene Gesicht. Kulturelles Erbe, Tradition und Event. Vier Thesen zur Rolle von lokaler Kultur im Tourismus. Deutsches Seminar für Fremdenverkehr (Hrsg.): Brauchtum und Tourismus – ein Leitfaden für ein erfolgreiches Marketing. Berlin 2000, S. 1-13

Kruker, R. (1992): Alpine Kultur und Gesellschaft. P. Hugger (Hrsg.): Handbuch der schweizerischen Volkskultur. Zürich 1992, Bd. 3, S. 1003 - 1038

Martinengo, E., a cura di (1988): Le Alpi per l'Europa – una proposta politica. Economia, territorio e società – istituzioni, politica e società. Atti del convegno „Le Alpi e l'Europa“. Milano 1988

Messerli, P. (1989): Mensch und Natur im alpinen Lebensraum. Risiken, Chancen und Perspektiven. Zentrale Erkenntnisse aus dem schweizerischen MAB-Programm. Bern/Stuttgart 1989

Niederer, A. (1993): Alpine Alltagskultur zwischen Beharrung und Wandel. Ausgewählte Arbeiten aus den Jahren 1956 bis 1991. Hrsg. von K. Anderegg/W. Bätzing. Bern/Stuttgart/ Wien 1993

Pellegrini, G.B. (1992): Studi storico-linguistici bellunesi e alpini. Belluno 1992

Perlik, M. (2001): Alpenstädte zwischen Metropolisation und neuer Eigenständigkeit. Bern 2001 (= Geographica Bernensia P 38)

Perlik, M./Bätzing, W., Hrsg. (1999): L'avenir des villes des Alpes en Europe – Die Zukunft der Alpenstädte in Europa. Revue de Géographie Alpine 87, 1999, 2, S. 1 - 231

Scaramellini, G. (1991): Fra unità e varietà, continuità e fratture – percorsi di riflessione e ambiti di ricerca nello studio del popolamento alpino. Lo spazio alpino – area di civiltà, regione di cerniera. Napoli 1991, S. 49 - 94

Tschofen, B. (1999): Berg Kultur Moderne. Volkskundliches aus den Alpen. Wien 1999

Veyret, G. u. P. (1967): Au coeur de l'Europe – les Alpes. Paris 1967

Zucca, M., a cura di (1998): La civiltà alpina (r)esistere in quota. Viote del Monte Bondone 1998, 4 vol.

Adresses Internet importantes

Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité des réacteurs (www.bmu.de), à l'occasion de l'Année internationale de la montagne:

www.bmu.de/sachthemen/termine/aktuell_termine_gedenktage.php

Office fédéral de l'environnement (www.umweltbundesamt.de), à l'occasion de l'Année internationale de la montagne:

www.jahr-der-berge.de

Ministère fédéral de la protection des consommateurs, de l'alimentation et de l'agriculture (www.verbraucherministerium.de), à l'occasion de l'Année internationale de la montagne:

www.berge2002.de

Page internationale sur l'Année de la montagne 2002:

www.mountains2002.org

Liste complète de liens en plusieurs langues établie par CIPRA-International (www.cipra.org):

http://francais.cipra.org/texte_f/links/links.htm

Liste complète de liens sur les Alpes, établie par le Prof. Werner Bätzing: www.geographie.uni-erlangen.de/wbaetzing/infonetz.html



Paysage rural traditionnel dans la Valle Stura di Demonte/Piémont



Umweltbundesamt